N° 329 - 14 F
MAI 1991

Aujourd'hui être libre, c'est être informé

le peuple breton

HAG HO YEZH ?



POBL VREIZH

LA POPULATION BRETONNE DEPUIS 1801

COMMENT RETRAITER LES ORDURES

L'ACTION POUR L'ENSEIGNEMENT BILINGUE



Gilles Servat pendant l'allocution de M. François.

L'APEEB de Loire-Atlantique vient de recevoir du rectorat d'Académie de Nantes la confirmation écrite de la déclaration d'intention du ministre de l'Education nationale selon laquelle les conditions d'enseignement du breton en Loire-Atlantique seront alignées sur celles existant dans « les quatre départements de la région Bretagne ».

Vigilance

Vingt-deux associations membres du comité de soutien à la grève de la faim de Michel François se sont retrouvées le 2 avril à Nantes, pour faire le point et se transformer en Comité de vigilance pour le Droit au breton. l'APEEB a adressé le lendemain une demande d'audience au Recteur d'académie.

Les communes aussi pour le breton en Loire-Atlantique

Après Nantes, St-Nazaire, Orvault, Saint-Herblain, Le Pouliguen, les communes de Guenrouet, Le Fresne-sur-Loire, La Limouzinière, ont adopté à l'unanimité le vœu proposé par l'APEEB en faveur d'un enseignement correct du breton en Loire-Atlantique.

Il y a sans doute déjà bien d'autres vœux, et ce ne sont pas les derniers. Mais toutes les communes ne font pas parvenir leur vote, dont la presse ne rend pas toujours compte. On note néanmoins parmi les communes citées des grandes, des petites, des communes du nord, du sud, de l'ouest et de l'est du département.





Beaucoup d'emblèmes de la ville de Nantes.

La lettre du recteur

Dans sa lettre du 25/3 au président de l'APEEB-44, le recteur de l'Académie de Nantes propose la mise sur pied d'une commission de concertation composée de lui-même, de l'inspecteur d'académie de Loire-Atlantique, de deux représentants de l'APEEB-44 et de deux enseignants de breton.

Cette commission, dont le rôle serait « d'étudier la meilleure implantation possible des moyens dégagés, année après année, au vu de la montée naturelle des effectifs » doit être mise en place officiellement par une convention à établir par le Rectorat et l'APEEB-44.

Dans le Morbihan : Encore un bâillon pour le breton

Après les concessions arrachées grâce à la longue grève de la faim de Yannig Baron, les difficultés ne sont pas terminées : parmi les candidats retenus par l'inspection académique pour la formation accélérée de trois mois, plusieurs ont un niveau de breton très faible. Et surtout, il y a eu refus de faire appel à des non-enseignants qualifiés en breton pour recevoir un début de formation pédagogique. Ce blocage fait que Yannig Baron a déclaré être peut-être obligé de reprendre sa grève de la faim. L'union des enseignants de breton annonce qu'en 1992, il y aura quatre postes au Capes de breton au lieu de deux. Le futur institut de formation des maîtres aura bien un département de breton. Il manque toujours une négociation d'ensemble et un plan cohérent de formation des maîtres.

Etes-vous pour la liberté de la presse

Après la faillite du « Matin de Paris », le « Quotidien de Paris » licencie la moitié de son personnel. Une nouvelle charrette de licenciements attend les journalistes du « Monde » (de Paris, evel just). Il en est de même au très Parisien « Figaro ». Rude période pour la presse parisienne qui bénéficie d'énormément de publicité. Le « PB » est un des très rares journaux qui ne vit pas de publicité. Alors aidez un peu plus le « PB » ! Merci d'avance...

SOUSCRIPTION

M. Rémond (60 F) ; M.C. Guégan (30) ; Y. Le Lann, Saint-Michel-en-Grève (140) ; A. Schneider (20) ; A. Louarn, Roazon (60) ; C. Josse, Paimpol (60) ; P. Pennec (20) ; I. Rémond, Saint-Hernin (60) ; G. Tilly, Plérin (20) ; L. Kleac'h, Kemper (160) ; M. Léon, Saint-Brieuc (20) ; M. Riou, Taden (40) ; P. Kombot (30) ; A. Catelliot, Bréal (60) ; M.R. Cornec, Saint-Nazaire (40) ; J.Y. Le Bras, Guingamp (20) ; G. Guével, Guichen (30) ; D. Merlet, Nantes (60) ; L. Richard, Nantes (20) ; J.C. Marcot, Pont-L'Abbé (60) ; J.Y. Trividic, Rumengol (110) ; J. Chapron, Saint-Malo (20) ; M.T. Communier, L'Hôpital (40) ; J.P. Soubigou, Brest (80) ; A. Colleoc, Vanves (60) ; P. Huitorel, Gourin (20) ; P. Desmazières, Saint-Germain (60) ; Y. Quenehervé, Lanester (30) ; P. Cousin, Plogonnec (60) ; A. Lavanant, Lannilis (60) ; R. Le Parc, Saint-Nazaire (30) ; B. ar Foll, Vannes (20) ; D. Riou, Pontchâteau (60) ; Mme Cochevelou, Vincennes (20) ; G. Georgault (120) ; M. Creignou, Montreuil (60) ; P. an Digerc'her (20) ; R. Blochet (60) ; C. Kerrain, Tonkedeg (40) ; B. Le Mao, Rennes (110) ; G. Barre, Larmor (60) ; B. Kadoret (20) ; F. Chappé, Le Mans (20) ; R. Boulzennec, Orvault (10) ; J.C. Hénaff, Plomelin (20) ; A. Cédelle, Bruz (60) ; J. Pondaven, Brest (60) ; F. Kerouredan, Locunolé (60) ; O. Calarmou (20) ; J.L. Dagorn, Lannion (40) ; R. Carré, Larmor (60) ; B. Le Grevellec (60).

Total mensuel : 2.600.

Total 1991 : 11.530 F.

Emgann devient combat breton

Le mensuel du mouvement Emgann portait le même nom que le parti lui-même. Il pouvait aussi donner l'impression d'être uniquement en breton. Pour distinguer la formation du mensuel, pour aller vers une ouverture plus grande, le journal s'appelle désormais « Combat breton », reprenant le titre de mensuel disparu de J. le Calvez.

Bon vent à notre confrère pour la défense du peuple breton. (BP 71, 22202 Gwengamp).

En guise de sommaire

PEUPLES DU MONDE : Le fédéralisme est un humanisme : nous ne cacherons pas notre indignation devant la situation des Kurdes (p. 17-18), **évoquée par Étienne Gasche qui est allé deux fois au Kurdistan, pas plus que devant les populations civiles du Soudan, frappée par la faim, ou d'Amérique latine victime du choléra. Nous évoquons aussi les pays baltes** (reportage en p. 27 et 20), **la Slovénie** (p. 19).

LANGUE BRETONNE : On lira sur (p. 6) **la situation du breton, d'après un sondage récent et la politique linguistique de la France, à l'intérieur et à l'extérieur** (p. 7).

POBL VREIZH : Il est très copieux ce mois avec Gliz Arc'hant, une réflexion sur l'influence de l'histoire sur les idées (p. 13), **et, précédant les lectures du mois, un article sur les problèmes écologiques liés aux puits de pétrole en feu dans le Golfe. L'action pour l'enseignement du breton est résumée en** p. 2.

DÉMOGRAPHIE : L'évolution de la population bretonne par département entre 1801 et 1990 est présentée en p. 8 et 9.

ENVIRONNEMENT : Le problème ardu des ordures ménagères et de leur recyclage est évoqué pour la 1re fois ici (p. 10-11).

CULTURES : Livres et disques (p. 21-26) **précédent une interview du chanteur Bernez Tangi... et Nono.**

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- tarif minimum : 140 F.
- de soutien à partir de 160 F (1)
- étranger : 170 F et plus (1)
- étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Soutien au peuple kurde

(Communiqué)

L'UDB et Emgann luttant pour les droits du peuple breton et qui, lors de la guerre du Golfe, ont demandé que la question kurde figure au même titre que la question palestinienne dans le règlement international des problèmes du Moyen-Orient, sous l'égide de l'ONU :

– Expriment leur indignation face au génocide perpétré par l'armée irakienne.

– Dénoncent l'hypocrisie des gouvernements qui sont intervenus « au nom du droit » au Koweit, se réclamant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et qui aujourd'hui au nom de la raison d'État font fi de ces principes.

– Demandent que le droit international prenne enfin en compte les droits collectifs des peuples et partant, les droits de l'homme les plus élémentaires.

Aves les « rouges et verts » d'Ille-et-Vilaine, l'UDB et Emgann ont coorganisé un débat public à Rennes le 18 avril, avec M. Kamal, représentant de l'institut kurde.

PARIS :
Deux grévistes de la faim pour un débat

Samedi 1er juin, à la Mission bretonne, 22 rue Delambre à Paris (75014), réunion publique avec Michel François et Yannig Baron, sur le thème *« Langue bretonne et politique »*.

Autonomiste, qui es-tu ?

D'abord, l'autonomiste n'est pas un régionaliste. Le régionalisme est une constante supplique dirigée vers l'État central omniscient et omnipotent pour qu'il daigne se pencher sur le triste sort de ses lointaines provinces. L'État central y répondra positivement ou non selon qu'il y trouvera ou pas son intérêt dans l'immédiat. Peu importe, à vrai dire. A quoi bon supplier un secrétariat à l'aménagement du territoire (pas même un ministère) dont le budget ne représente que deux pour mille de l'ensemble du budget de l'État quant, par ailleurs, le gouvernement laisse – quand il ne favorise pas – se concentrer dans la région parisienne capital et matière grise ? Cette attitude de soumission ne peut satisfaire que les masochistes.

Entre autonomisme et régionalisme l'ambiguité est née parfois de ce que l'autonomiste ne rejette ni le mot ni le concept de région. Mais alors qu'il lui donne une signification essentiellement géographique et économique (la Bretagne est une région de l'État français comme l'État français est une région de l'Europe et l'Europe une région du monde), le régionaliste y ajoute une signification politique et culturelle à caractère péjoratif (la région est alors l'échelon inférieur, donc soumis, à l'État central). Par là, la notion même de peuple, et dans le cas qui nous occupe celle de peuple breton, disparaît. Pour le régionaliste, il n'y a pas de peuple breton, donc pas de communauté de destin, tout juste des Français de l'ouest un peu typés, pour ne pas dire « typiques ». Pour le régionaliste, la culture bretonne est « une composante de la culture française », pour reprendre une terminologie qui a fait couler beaucoup d'encre. Pour l'autonomiste, la culture bretonne n'est pas une sous-culture qu'on sort du tiroir du bas à l'occasion pour enrichir le look « frenchie » à l'étranger, mais une culture à part entière, ni supérieure ni inférieure aux autres, simplement différente et spécifique.

Quand le régionaliste se hasarde à parler de peuple breton (cf. la motion déposée par le PS devant le Conseil régional), c'est par pur opportunisme, c'est qu'il sent le vent tourner et pas forcément dans le sens qu'il souhaite. Le régionaliste est une girouette doublée d'un caméléon. « Ni vu ni connu, je t'embrouille », telle est sa devise.

L'autonomisme se fonde sur une action à deux niveaux :

– au niveau de la région, se doter des moyens politiques (les partis), sociaux (les syndicats), institutionnels (un gouvernement et une assemblée autonomes) et économiques (une fiscalité propre et une banque de crédit et d'investissement) qui permettront de traiter sur place les problèmes qui s'y posent : éducation et formation, communications intérieures, culture et loisirs, environnement terrestre et littoral, etc ;

– au niveau non plus central mais **fédéral,** organiser la solidarité entre les régions autonomes afin de combler les inégalités structurelles qui sont l'héritage du système centralisateur et du capitalisme sauvage conjugués.

Dans une société fédérale, comme la souhaite l'autonomiste, il n'y a plus de niveaux inférieur ni supérieur puisqu'il n'y a plus d'État central. Il n'y a que les composantes libres d'un ensemble solidaire qui n'est jamais fermé. **L'État centralisé, tel qu'on le connaît et le subit en France, est à la société des hommes ce que le modèle patriarcal et autoritaire est à la famille : un anachronisme et une négation de la démocratie.**

La démarche autonomiste se fonde sur la responsabilisation du citoyen, elle le veut acteur de la société. Le régionaliste, en revanche infantilise le citoyen ou le rend sénile, c'est selon, bref en fait un assisté. Vous connaissez beaucoup de « pensionnés planqués » autonomistes corses ou bretons ?

L'autonomisme est le mieux à même de concilier l'aspiration à la liberté individuelle et les impératifs qui découlent de la collectivité, à commencer dans sa vie personnelle, pour que la société des hommes ne soit pas tout à fait une jungle.

L'autonomiste n'est pas une tare. Bien au contraire, c'est un courant d'idée qui, encore marginal à la création de l'UDB en 1964, s'est largement répandu en Europe pour devenir majoritaire. L'autonomie politique, économique et culturelle est inscrite aujourd'hui dans la constitution de plusieurs États européens : Allemagne (depuis 1949), Espagne, Italie, Belgique, Portugal (Acores, Madère), Danemark (Féroé), République fédérative tchèque et slovaque, Suisse... Saviez-vous, par exemple, que le petit canton du Jura (l'un des moins riches de Suisse) et ses 65.000 habitants disposaient en 1990 d'un budget autonome de 1,3 milliard de francs ? A comparer aux 2,1 milliards de francs seulement que doivent se partager en 1991 les 2.800.000 habitants de la Région administrative Bretagne. Et l'argument de l'ancienneté ne joue pas car s'il existe bien une identité jurassienne, la République et Canton du Jura (c'est son nom) n'est née qu'en 1979 après bien des années de luttes autonomistes. Alors, 3.850.000 Bretons, Loire-Atlantique comprise, ne valent-ils pas 65.000 Jurassiens, aussi valeureux soient-ils ? C'est d'abord aux Bretons qu'il faut poser la question.

Ni régionaliste ni séparatiste

L'autonomiste n'est pas un régionaliste, nous venons de le dire. Il n'est pas davantage un séparatiste car l'autonomiste ne se laisse pas abuser par l'indépendance supposée des États, encore moins par celle rêvée des peuples. L'enjeu pour demain ne se situe pas autour d'une indépendance mythique mais dans la forme que prendra l'interdépendance croissante qui caractérise notre village planétaire. Pour une interdépendance solidaire contre une logique de domination, voilà l'enjeu et le combat qu'il faut mener, le seul qui en vaille la peine.

L'Europe démocratique, l'Europe fédérale sera autonomiste ou ne sera pas car, on ne le dira jamais assez, l'autonomiste est fondamentalement un fédéraliste et, de ce fait, le prototype de l'Européen moderne. Et pour s'en convaincre le mieux est encore de laisser la parole à deux jeunes fédéralistes européens, Éléna Adsera I Ribeira, présidente de la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF) de Catalogne et Gilles Gantelet, vice-président de la JEF de France :

« En refusant toute uniformisation, les fédéralistes se battent pour la seule union qui vaille la peine : celle des hommes libres et responsables contre l'union des puissants et du centralisme omniscient, qui mène inéluctablement à une oppression. En se fondant sur les entités existantes, avec un droit à l'autodétermination des nations à l'intérieur du cadre fédératif, l'Union européenne n'est pas seulement une chance pour la paix internationale, mais en même temps une chance pour la paix civile et la démocratie. Plus que jamais, à l'heure de la grande Europe, l'utopie généreuse mais vaine de l'harmonie par le seul mondialisme doit disparaître au profit de l'idéal réaliste de l'unité dans la diversité » (1). Quand on a lu cela, on ne peut pas tout à fait désespérer de la France.

N'en déplaise aux mauvais esprits, les autonomistes, qu'ils soient de Bretagne ou d'ailleurs, sont l'avenir de l'Europe. Alors, à bas les complexes et prenons en main notre destin !

C. Guyonvarc'h

(1) « Vers une Europe des régions », dossier du Bureau de la Jeunesse européenne fédéraliste – 19 rue du Marteau – 1040 Bruxelles – n° 4, novembre 1990, p. 8.

CLIN D'ŒIL

Les décès climatiques

Passéiste invétéré – ainsi fus-je qualifié par une jeune enseignante à tête chercheuse durant les cinq minutes de libres propos qui concluent toute consultation médicale – je vous avoue que je voue une admiration sans bornes aux poètes, écrivains et artistes bretons de la fin du XIX[e] siècle et du début du XX[e]. Chez eux j'admire tout à la fois style, vocabulaire, érudition, vertu et enthousiasme celte. Et aussi le fait qu'ils échangeaient une abondante correspondance où l'on ne saurait relever la moindre faute d'orthographe ou de grammaire.

Soucieux d'éviter des fatigues aux préposés des PTT, les auteurs contemporains sont moins épistoliers. Comme tout un chacun ils téléphonent. Dans quelques siècles les ouvrages de correspondances seront remplacés par des cassettes sur lesquelles quelques interlocuteurs avisés auront recueilli les propos de nos grands penseurs. Gageons qu'on y entendra des mots d'argot, des jurons et quelques erreurs de concordance des temps.

Bref les auteurs bretons de la Belle Époque étaient parfaits. Ou presque. Je ne me permettrai à leur égard qu'une seule critique : ils s'en allaient souvent mourir ailleurs qu'en Bretagne.

Que certains d'entre eux (Lamennais, Renan, Villiers, Quellien, etc.) soient décédés à Paris peut se concevoir : ils y avaient été appelés par leurs fonctions. Mais pourquoi cet engouement pour le Midi ? Le signal fut donné par Auguste Brizeux qui mourut à Montpellier en 1858 ; quand on a écrit *Les Bretons* et *Telen Arvor*, Montpellier sonne mal... Le peintre pompier Jean-Louis Hamon, de Plouha, l'imita en s'éteignant à Saint-Raphaël (1874). Le poète de Tréguier Robert du Pontavice de Heussey fit de même à Menton (1893). Le pli était pris et l'on vit Anatole Le Braz rendre le dernier soupir à Menton également (1926) ; Charles Géniaux à Cagnes-sur-Mer (1931). La mode dura jusqu'à la mort du poète Pierre Guéguen à Toulon en 1965... J'en oublie certes, et des meilleurs.

Cette désaffection terminale envers la terre natale n'est pas l'apanage des seuls Bretons, puisque le grand poète irlandais Yeats expira à Roquebrune.

Les Bretons d'aujourd'hui sont sans doute plus endurcis que leurs grand-parents : ils ne redoutent ni les intempéries ni les ciels mélancoliques. En fuyant les tempêtes, la neige, les inondations, les auteurs sus-cités ont perdu maintes sources d'inspiration. Ils objecteront que si une source gèle, l'inspiration ne coulera pas, de source.

Aucun argument ne me convaincra. Je persiste à dire qu'un vrai Breton doit mourir en Bretagne. Et j'espère que nous serons nombreux à en apporter prochainement la preuve (plus exactement j'espère que mes compatriotes seront nombreux...).

Edmond RÉBILLÉ

Chiche

POLITIQUE LINGUISTIQUE :

La Turquie prend modèle sur la France... et le dit !

La commission politique du Parlement européen s'est réunie, à Bruxelles, le 22 mars 1991, pour évoquer la question des droits de l'homme en Turquie, en présence d'une délégation officielle de l'État turc. Une grande partie de la discussion a porté sur la situation faite aux Kurdes de Turquie, et notamment à leur langue. Vous trouverez ci-après un extrait du compte rendu de ce débat. Il est éclairant à plus d'un titre :

« On peut dire que le point le plus difficile du dialogue a concerné le statut de la langue kurde. Nombreux en effet ont été les députés qui ont interrogé la délégation turque avec quelque insistance sur ce problème. Les Kurdes, a souligné M. Akarcali (président de la délégation), n'ont pas le statut d'une minorité (le traité de Lausanne l'a accordé aux Juifs et aux Grecs). « Il y a des Kurdes parlementaires et généraux », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : *« Je le dis sans ambages : la seule langue officielle est et sera la langue turque ». Et de faire allusion, dans ce contexte, au cas de la France, qui ne reconnaît qu'une langue nationale.*

Qui peut douter, aujourd'hui, qu'il y ait une complicité objective entre les États français et turc pour empêcher que le mouvement d'émancipation des minorités ethniques et linguistiques d'Europe ne bénéficie à leurs propres minorités ? On ne le répétera jamais assez : dans le non-respect des droits des minorités, la France s'est choisie pour allié le régime le plus antidémocratique d'Europe.

Rennes sur Danube

Très remarquée, l'élimination des journalistes pour l'essentiel de la discussion sur la nouvelle université ! Les notables bretons ont donc peur de montrer le niveau de leurs débats ? La faiblesse de leurs arguments ? Leur pitoyable local chauvinisme qui fait passer les Bretons pour un bande de myopes chamailleurs ? Après dix ans de « socialisme démocratique que le monde nous envie » (comme le montre la télé chaque jour), quelle nullité !

Avec des matières comme celle là, comment s'étonner que « la politique » soit présentée globalement comme un sac à merde... et que les électeurs restent de plus en plus chez eux !

C'était pourtant l'occasion d'un **vrai débat, à l'échelon breton,** où certains élus avaient **de vrais arguments.**

Alors, pourquoi jouer les **Vilaines de la pensée,** en se cachant, surtout après s'être étripés pendant quinze jours dans la presse ? Et en maintenant les élus du centre Bretagne à la porte...

La Baule mise sur la Bretagne

LA BAULE : LE "MIDI" DE LA BRETAGNE.



OFFICE DE TOURISME ACCUEIL DE FRANCE FRANCE

Je ne peux m'enpêcher de vous faire parvenir la copie d'une annonce publiée par l'office de tourisme de La Baule, format 32 x 29,7, intitulée « La Baule, le midi de la Bretagne », éditée dans un guide de Brittany-Ferries en 1987.

Et maintenant, une devinette : qui était le maire de La Baule en 1987 ?

Toujours Olivier Guichard, le grand promoteur des Pays de Loire !

Étonnant, non ?

Comme quoi, en dépit des millions engloutis, les Pays de Loire sont un bien piètre argument touristique.

D.L.

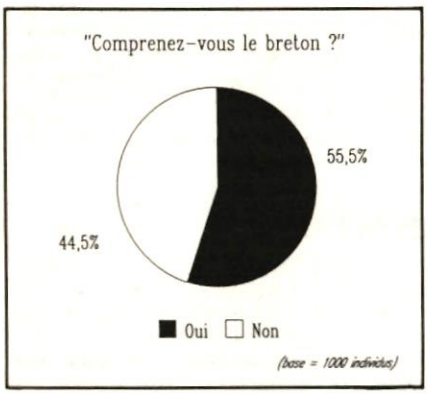
Où en est le breton ?

A la demande de F. Broudig, un bureau d'études (TMO Ouest à Rennes)...

Un bureau d'études (TMO Ouest à Rennes) a procédé, fin 1990, à une enquête sur l'usage du breton : 1.000 Bretons de plus de 15 ans ont été interrogés à l'ouest d'une ligne allant de Paimpol à Vannes. L'enquête a été uniquement téléphonique pour les personnes déclarant ne pas parler le breton.

Plus d'un sondé sur deux affirmait comprendre le breton (55,5 %) et parmi ceux-là, 30,5 % déclaraient ne le comprendre que « pas très bien », ce qui tend à montrer que le chiffre de 55,5 % est relativement limitatif par rapport à la réalité complexe et diffuse de tous ceux qui comprennent le breton.

86,5 % des bretonnants, a contrario, estiment parler le breton assez ou très bien.



L'expression orale

La faiblesse actuelle se situe dans l'usage du breton : 56 % seulement des bretonnants parlent leur langue assez souvent, souvent (48,5 %) et toujours (7,5 %). 43 % l'utilisent « quelquefois ».

26 % le parlent plus souvent (19 %) ou aussi souvent que le français (7 %), 74 % moins souvent.

L'écriture et la lecture

4,5 % des sondés affirment écrire le breton, 10,5 % affirment l'écrire. Mais 50 % des personnes affirmant parler le breton se déclarent capables de le lire.

Évolution

La dernière enquête comparable datait de 1983, bien que les questions n'étaient pas les mêmes. Il y aurait eu une certaine stabilité du nombre de personnes comprenant le breton. Mais le nombre de locuteurs aurait baissé de 30 %.

L'âge

Le groupe d'âge le plus bretonnant serait les 60-74 ans (39 %), devant les 75 ans et plus (35,5 %) ; 30 % des 40-59 ans, 8 % des 20-39 ans, 3,5 % des 15-19 ans se déclarent bretonnants. « La vraie rupture apparaît entre les plus et moins de 40 ans », disent les enquêteurs.

Compréhension

La compréhension du breton est répandue : 82 % des plus de 75 ans, 70 % des 60-74 ans, 36 % des 40-59 ans, 44 % des 20-39 ans et 29 % des 15-19 ans. Près d'un tiers des moins de 20 ans comprendraient le breton, malgré l'absence d'apprentissage.

Par profession, c'est l'agriculture qui reste le domaine spécifique de la pratique du breton (48,5 %) et les cadres supérieurs sont ceux qui l'emploient le moins (5,5 %).

Territoires

32,5 % des sondés originaires des Côtes-d'Armor utilisent le breton, contre 26 % dans le Finistère et 15,5 % dans le Morbihan. Pour les résidents, les répartitions sont analogues, 27,5 % pour les Côtes-d'Armor, 22 % pour le Finistère, 15 % dans le Morbihan.

En Bretagne occidentale, une personne sur deux comprend le breton, une sur cinq le parle, après l'avoir appris surtout en famille. La langue est aimée, même par les non-bretonnants, même si la moitié doute de sa conservation. Les 3/4 des sondés sont pour l'enseignement de la langue et les 2/3 sont favorables aux panneaux bilingues. Mais 4,5 % seulement savent écrire la langue et 10,5 % savent la lire (la moitié des locuteurs).

Malgré le recul du nombre des bretonnants, la moitié de la population de Bretagne occidentale affirme parler la langue. Une large majorité souhaite la promouvoir. Comme si les Bretons avaient conscience de perdre un élément important de leur identité. Ce sondage, avec les faiblesses qu'il révèle, indique une attitude de plus en plus positive face au breton. En ce sens, malgré les difficultés – une jeunesse privée de langue bretonne –, les espoirs sont permis. Ils supposent des moyens financiers et l'aide des collectivités. Les actions courageuses de Y. Baron, C. Guyonvarc'h et M. François sont là pour le rappeler.

Dialectes

32,5 % des Trégorrois seraient bretonnants, contre 22 % des Léonards sondés, 22 % des Cornouaillais et 13 % des Vannetais.

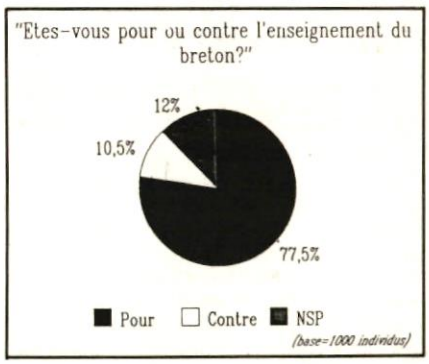
On parle breton en famille, dans sa commune, pendant les loisirs. On le parle très peu dans les lieux symboliques du pouvoir et de la consommation (mairie, banque, supermarché, 5 %). Dans les nombreuses communes rurales du Trégor, les pourcentages sont à coup sûr, beaucoup plus élevés.

Le problème de la transmission

En une génération, il y a eu perte de la langue : 70 % des parents parlaient la langue, 24 % des interrogés seulement affirment la parler, 1/3 des non-bretonnants affirment que leurs parents l'étaient, 1 % des interviewés seulement ont appris le breton en suivant des cours (4,5 % des bretonnants), à l'opposé, 92,5 % l'ont appris avec leurs parents.

La situation est certainement évolutive, en raison du rôle central de la télévision et de l'école. 44 % des sondés ne savaient que le breton en allant à l'école, 20,5 % ne savaient que le français, 35,5 % parlant les deux langues lorsqu'ils sont allés à l'école. Sur 100 foyers bretonnants, 27,5 % affirment que leurs enfants ne parlent pas breton.

D'où une **inquiétude** quant à l'avenir de la langue, 42,5 % pensent que la langue se conservera, 24,5 % ne savent pas et 33 % pensent que non. Les hommes sont plus optimistes (49 %) que les femmes (36,5 %).



Pour l'enseignement du breton !

77,5 % des sondés sont pour l'enseignement du breton, 10,5 % seulement sont contre. Cela correspond aux 88,5 % qui pensent que le breton devrait être proposé dans toutes les écoles (2,5 % souhaitant que ce soit obligatoire et 8,5 % étant favorable à l'enseignement du breton dans des écoles spécialisées.

60,5 % se prononcent pour une signalisation bilingue breton-français, 18,5 % étant contre et 21 % sans opinion.

Dans les médias

La moitié de la population sondée n'a pas d'opinion sur la suffisance ou non des émissions en breton, 27 % trouvent le niveau actuel suffisant, 19 % en voudraient plus ou beaucoup plus.

Parmi les bretonnants, 30,5 % en souhaitent plus ou beaucoup plus à la radio, **35,5 % en souhaitent plus** à la télévision. Presque aucun bretonnant (0,5 %) ne trouve qu'il y en a trop. Pourcentage à peine plus fort chez les non-bretonnants (1,5 %).

J.J.M.

Français quand tu nous tiens...

L'arabisation en Algérie

Le Parlement algérien a adopté le 26 décembre dernier, à une forte majorité (173 voix pour, 8 contre, 13 abstentions) une nouvelle loi sur la « généralisation de la langue arabe » ; elle prévoit, sous peine de sanctions, la rédaction obligatoire en arabe de tous les actes officiels, l'arabisation totale de l'administration d'ici juillet 1992 et celle de l'université pour 1997. Elle s'applique également aux entreprises privées, aux partis politiques, aux journaux ultérieurement publiés en Algérie (sauf pour des publications spécialisées), au cinéma et à la télévision, aux matériels de bureau et de télécopie devant comporter un clavier en arabe.

Pour le président de l'Assemblée, cette loi constitue « le retour normal à notre identité ». Certes, la francophonie n'est pas quelque chose d'innocent, et le maintien de la langue française, langue de l'ancien colonisateur, facilite le développement d'une influence culturelle, d'une influence économique et dans une certaine mesure d'une influence politique.

Il faut d'abord resituer le vote de cette loi, dans une surenchère de la part du F.L.N. pour satisfaire et désamorcer les revendications du Front Islamique du Salut (F.I.S.), qui sous couvert de la défense de l'unité nationale, voudrait faire de l'arabe, langue du Coran qui ne peut être traduit, la seule langue parlée et utilisée dans la vie publique.

Elle correspond à une volonté de défense de l'identité nationale tout à fait respectable : *« En la prolongeant sur le terrain culturel et idéologique, la recette islamiste ne fait plus globalement que poursuivre en réalité l'exploitation d'une vieille dynamique nationaliste dont il nous a bien fallu – fût-ce tardivement – reconnaître de longue date la légitimité »* (*Le Monde* - 3/1/91).

Mais elle traduit aussi une volonté de rupture totale, voire d'hostilité déclarée, avec l'Occident vilipendé ici sous les traits de l'ancien colonisateur et de sa langue. Elle est de même nature que l'interdiction faite aux Musulmans d'Arabie Saoudite d'accepter les vœux de bonne année : des Occidentaux, comme à la campagne menée au Maghreb par les islamistes contre toute célébration du nouvel an (correspondant au calendrier chrétien).

De nombreuses protestations

Le vote de la nouvelle loi sur l'arabisation a été suivi de la manifestation à Alger le 27 décembre de plusieurs dizaines, sinon de plusieurs centaines de milliers de personnes (« Ouest-France » du 28 décembre parle de 500.000) venues protester contre *« l'intolérance politique et religieuse »*, à l'appel notamment du Front des Forces Socialistes d'Hocine Aït-Ahmed. En France SOS-Racisme et France-Plus ont dénoncé *« l'intégrisme »* et *« l'obscurantisme et l'ignorance »* de la récente loi.

Celle-ci ne tient pas compte de la place relativement importante que garde le français en Algérie, notamment dans les professions de la culture, de la presse et de la haute administration. Si le français n'est plus qu'une langue étrangère dans l'enseignement primaire, comme dans le secondaire, s'il est remplacé par l'anglais dans l'enseignement supérieur pour les sciences sociales et humaines et pour les études économiques, juridiques et politiques, il reste par contre très employé pour l'enseignement universitaire des disciplines scientifiques (ce qui pose d'ailleurs de sérieux problèmes pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat arabisé). Les journaux algérien qui connaissent le plus fort tirage sont publiés en français, ainsi que les deux tiers des organes de la nouvelle presse indépendante. Les émissions en français (dont la place avait d'ailleurs tendance à augmenter ces derniers temps à la télévision) restent très écoutées et regardées par un public qui dispose de plus en plus de moyens de capter par satellite les chaînes étrangères, notamment en langue française.

N'oublions pas non plus que des centaines de milliers d'Algériens résident en France et que la nouvelle loi ne va pas faciliter le retour temporaire ou définitif, des Algériens établis en France et notamment des jeunes nés de l'autre côté de la Méditerranée.

Enfin pour de nombreux Algériens (jeunes, femmes, personnes instruites), le fait de parler français n'est pas faire allégeance à l'ancien colonisateur, mais une façon de refuser l'enfermement dans une langue ou une culture liées à un Islam intolérant, sinon l'enfermement tout court.

Ajoutons enfin que parmi les protestations qui se sont élevées contre la nouvelle loi, il y en a aussi qui ne remettent pas en cause le principe de l'arabisation, mais qui s'élèvent contre une arabisation bâclée, sans en avoir les moyens. L'arabisation totale, par manque d'enseignants arabophones, risque d'échouer et *« n'a guère d'autre justification qu'idéologique »*. La loi votée en décembre vient s'ajouter à la trentaine de décrets, plus ou moins appliqués, visant à développer l'usage de l'arabe, notamment dans l'enseignement qui a souvent formé des *« analphabètes bilingues »*.

L'affaire des Algériens

Vouloir imposer pour des raisons idéologiques un monolinguisme dans une société plurilingue est une aberration, en plus du fait que le refus du bilinguisme (en Algérie, comme en France !) est une forme d'étroitesse d'esprit, de mutilation. **Mais il faut en tant que citoyens français de nationalité bretonne nous montrer prudents dans notre critique de la politique linguistique algérienne qui est tout d'abord l'affaire des Algériens eux-mêmes.** Il faut aussi savoir balayer les formes d'intolérance et d'exclusion qui existent sur notre sol. Il n'a pas tort, le représentant de la Ligue Arabe à Paris quand il estime que cette question *« doit rester du ressort des Algériens »*. Il y a aussi du vrai quand il déclare que *« les Français sont mal venus de critiquer un pays qui impose sa propre langue dans son administration, alors même que des centaines de milliers de jeunes Français n'ont aucun accès à leur langue d'origine, l'arabe, de plus en plus exclue de l'enseignement en France »*.

Mais certaines réactions en France semblement pour le moins étonnantes pour ne pas dire plus.

Ainsi quand on entend M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, inviter



D'après « Le Monde » 28/12/90.

les Algériens à conserver le capital de la langue française et en leur conseillant d'intervenir auprès de leur gouvernement *« pour demander le maintien du français »*. De quel droit un membre du gouvernement français peut-il se permettre de dire aux Algériens ce qu'ils ont à faire ? Et puis, une fois de plus, c'est leur dire *« faites comme je dis, ne faites pas comme je fais »*, car enfin, M. Decaux, le bilinguisme n'existe pas en France, le breton et les autres langues de l'espace français ne peuvent être utilisés dans les actes officiels, où le français est la seule langue admise !

Et le berbère ?

Quand M. Decaux s'adresse aux Algériens, il leur déclare qu'ils ont deux langues, l'arabe et le français (5). Il oublie en fait deux choses importantes, d'une part la pratique par environ un quart de la population de parlers berbères en Kabylie, dans les Aurès, au Mzab, au sud d'Alger, dans le Hoggar et, d'autre part, la dichotomie entre l'arabe dialectal et l'arabe littéral utilisé dans l'enseignement et dans de nombreux moments de la vie publique (ne serait-ce que dans les médias).

Jusqu'à présent le berbère n'est pas reconnu officiellement, pas plus que le breton et les autres langues de France d'ailleurs ; mais ceci ne saurait justifier cela et inversement. Il a existé au moins pendant un temps, des émissions en langue berbère sur une des trois chaînes de radio algériennes (avec un temps d'antenne sans doute supérieur à celui dont ont jamais disposé les émissions en langue bretonne), comme un institut d'études berbères à l'Université d'Alger ; mais la langue berbère est totalement absente de l'enseignement primaire et secondaire.

Misère du français...

Vouloir décider officiellement de la langue que parleront ou écriront les habitants d'un pays est quelque chose d'aberrant et de stupéfiant, comme si la pratique linguistique pouvait tout d'un coup varier par une décision politique, comme si elle ne dépendait pas de facteurs beaucoup plus complexes. Cela est vrai de la loi sur l'arabisation votée en Algérie, comme de la réforme de l'orthographe en France, comme de la volonté de pureté linguistique hier dans les régimes

(suite page 10)

LA POPULATION BRETONNE DE 1800 A 1990

Tableau 1

La population bretonne par département depuis 1801 (nombre d'habitants)

Recens.	22	29	35	44	56	BZH
1801	504.303	439.046	488.846	369.305	401.215	2.202.715
1851	632.613	617.710	574.618	535.664	478.172	2.832.777
1901	609.349	773.014	613.567	664.971	563.468	3.224.369
1911	605.523	809.771	608.021	669.920	578.400	3.271.635
1921	557.824	762.514	558.574	649.691	546.047	3.074.650
1936	531.840	756.793	565.766	659.428	542.248	3.056.075
1946	526.955	724.735	578.246	665.064	506.884	3.001.884
1968	506.102	768.929	652.722	861.452	540.474	3.329.679
1990	538.395	838.687	798.718	1.052.183	619.838	3.847.821
Variation 1911-1921	- 7,9 %	- 5,8 %	- 8,1 %	- 3,0 %	- 5,6 %	- 6,0 %
Variation 1936-1946	- 0,9 %	- 4,2 %	- 2,2 %	- 0,9 %	- 6,5 %	- 1,8 %
Variation 1911-1946	- 13,0 %	- 10,5 %	- 4,9 %	- 0,7 %	- 12,4 %	- 8,2 %

Tableau 2

La population bretonne par département depuis 1801 (indices base 100 en 1801)

Recens.	22	29	35	44	56	BZH
1801	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1851	125,4	140,7	117,5	145,0	119,2	128,9
1901	120,8	176,1	125,5	180,1	140,4	146,4
1921	110,6	173,7	114,3	175,9	136,1	139,6
1946	104,5	165,1	118,3	180,1	126,3	136,3
1968	100,4	175,1	133,5	233,3	134,7	151,2
1990	106,8	191,0	163,4	284,9	154,5	174,7

Tableau 3

Variations intercensitaires de la population (par département depuis 1946)

Variation	22	29	35	44	56	BZH
1946-1954	- 4,5 %	0,4 %	1,5 %	10,3 %	2,8 %	2,3 %
1954-1962	- 0,2 %	3,0 %	4,7 %	9,5 %	1,9 %	4,2 %
1962-1968	0,8 %	2,6 %	6,3 %	7,2 %	1,8 %	4,1 %
1968-1975	3,8 %	4,6 %	7,6 %	8,5 %	4,3 %	6,0 %
1975-1982	2,5 %	3,0 %	6,8 %	6,5 %	4,8 %	4,9 %
1982-1990	0,1 %	1,2 %	6,5 %	5,7 %	4,9 %	3,9 %
1946-1990	**2,2 %**	**15,7 %**	**38,1 %**	**58,2 %**	**22,3 %**	**28,2 %**

Nous entamons ici une série de trois articles sur la démographie bretonne. En juin nous aborderons la population des communes et plus particulièrement celle des villes de plus de 10.000 habitants. Dans le numéro de l'été nous présenterons la population par canton. Il s'agit bien sûr d'une étude sur la Bretagne historique à cinq départements (1).

Depuis le recensement de 1801, la population de la Bretagne s'est accrue de 75 %, passant de 2.202.500 à 3.848.000 habitants. Cette évolution globale cache de profondes disparités intra-régionales d'une part et une progression discontinue d'autre part. Les chiffres de la population par département tout au long de cette longue série de 32 recensements vont nous servir de base.

Les contrastes géographiques de l'évolution quantitative de la population

En 1801, le département breton le plus peuplé est celui des Côtes-du-Nord, avec 504.300 habitants, soit 23 % de la population bretonne. La Loire-Atlantique est le département le moins peuplé avec 369.300 habitants soit 17 % de la population de la Bretagne (tableau 1). Depuis, un chassé-croisé s'est opéré : la Loire-Atlantique est devenue le département le plus peuplé avec 1.052.200 habitants, soit 27,5 % de la population et les Côtes-d'Armor, le département le moins peuplé avec 538.400 habitants, soit 14 % seulement de la population (graphique 1).

C'est entre les recensements de 1881 et 1886 que la Loire-Atlantique dépasse les Côtes-du-Nord. Le Finistère, qui est peuplé de 439.000 habitants en 1801, rattrape quasiment (à 1.000 habitants près) les Côtes-du-Nord en 1861, possède aujourd'hui 300.000 habitants de plus que les Côtes-d'Armor et est le second département breton en importance de population. L'Ille-et-Vilaine dépasse les Côtes-d'Armor entre les recensements de 1886 et 1891 et dispose aujourd'hui de 40.000 habitants de moins que le Finistère. Enfin, le Morbihan ne dépasse les Côtes-du-Nord qu'entre les recensements de 1931 et 1936. A cette dernière date les Côtes-du-Nord sont déjà le département le moins peuplé de Bretagne ; le plus peuplé est le Finistère avec 756.800 habitants, soit 100.000 de plus que la Loire-Atlantique qui devient le département le plus peuplé en 1954. Aujourd'hui, seul le département des Côtes-d'Armor a une population inférieure à celle qu'il a connue dans le passé : 538.400 habitants, alors que le point culminant fut enregistré en 1866 avec 651.000 habitants.

La mesure interdépartementale des rythmes d'évolution de la population

Au cours des deux derniers siècles, l'évolution de la population est très inégale d'un département à l'autre (tableau 2). Si on affecte l'indice 100 à la population de chaque département breton au recensement de 1801, on obtient pour 1990 les chiffres suivants : 106,8 pour les Côtes-d'Armor (soit 6,8 % d'augmentation en 190 ans), 154,5 pour le Morbihan, 163,4 pour l'Ille-et-Vilaine, 191,0 pour le Finistère (presque doublement de population) et 284,9 pour la Loire-Atlantique (pas très loin du triplement de population). En deux cents ans la population de la Bretagne a augmenté de 75 %.

A l'intérieur de cette longue période (graphique 2) on peut distinguer quatre sous-périodes : 1801-1866, 1866-1911, 1911-1946, 1946-1990. Le recensement de 1866 marque le point culminant de la population du département des Côtes-du-Nord (indice 127). Jusque-là (et depuis le début du siècle) le Morbihan (indice 125) et l'Ille-et-Vilaine (indice 21) ont moins progressé que les Côtes-du-Nord.

Pour la même période, les deux départements ont connu une croissance de leur population nettement plus élevé : + 51 % pour le Finistère, + 62 % pour la Loire-Atlantique.

Entre 1866 et 1911, les Côtes-du-Nord ne cessent de perdre des habitants pour retomber à l'indice 120 (soit donc 20 % seulement de la population en plus par rapport à 1801). L'Ille-et-Vilaine voit sa population augmenter de 1866 à 1891 (indice 128) puis baisser régulièrement de 1891 à 1911 (indice 124,5). Les trois autres départements enregistrent une croissance continue entre 1866 et 1911. Continue mais non linéaire : le Finistère est à l'indice 184,5 en 1911 contre 181,5 pour la Loire-Atlantique (+ 33 points d'indice contre + 19 points). Si bien que de 1801 à 1911, c'est le Finistère qui voit sa population augmenter le plus (+ 84,5 %).

La période 1911-1946 englobe deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930. Tous les départements bretons ont un indice de population en 1946 inférieur à celui de 1911. L'impact de la Grande Guerre est énorme en Breta-

gne : en 1921, celle-ci compte 197.000 habitants de moins qu'en 1911, soit une diminution de 6 %. La « contribution » des départements bretons est inégale : – 8,1 % pour l'Ille-et-Vilaine (– 49.500 habitants), – 7,9 % pour les Côtes-du-Nord (– 47.700 habitants), – 5,8 % pour le Finistère (– 47.200 habitants), – 5,6 % pour le Morbihan (– 32.400 habitants) et – 3,0 % pour la Loire-Atlantique, soit une proportion deux fois moindre que celle de la moyenne bretonne (– 20.200 habitants).

Entre les recensements de 1936 et de 1946, la Bretagne perd à nouveau 54.000 habitants, soit – 1,8 %. Le Morbihan enregistre une baisse de 35.400 habitants, soit – 6,5 % ; le Finistère voit sa population diminuer de 32.000 habitants, soit – 4,2 % ; les Côtes-du-Nord perdent 4.900 habitants, soit – 0,9 %. L'Ille-et-Vilaine gagne 12.500 habitants, soit + 2,2 %, et la Loire-Atlantique 5.600 habitants, soit + 0,9 %. Sur la totalité de la période 1911-1946, la Bretagne perd 8 % de sa population. L'inégalité départementale est à cet égard flagrante : les Côtes-du-Nord perdent 13 % ; le Morbihan, 12,5 % ; le Finistère, 10,5 % ; l'Ille-et-Vilaine, 5 % et la Loire-Atlantique, 0,7 % seulement.

La dernière période, la plus récente, s'étend entre les recensements de 1946 et de 1990 (tableau 3). C'est une période de forte croissance démographique pour la Bretagne qui gagne 846.000 habitants en 35 ans, soit + 28 %. Les deux départements de Haute-Bretagne connaissent un essor supérieur à cette moyenne : + 38 % pour l'Ille-et-Vilaine et + 58 % pour la Loire-Atlantique. Le Morbihan (+ 22 %) et le Finistère (+ 15 %) enregistrent une moindre croissance de population. Enfin, les Côtes-d'Armor, avec une augmentation de 2 % seulement, s'enfoncent dans une crise démographique endémique. Ainsi, ce département perd 4,5 % de sa population entre 1946 et 1954, quand la Loire-Atlantique voit la sienne croître de 10 %.

En prenant en compte les trois dernières périodes intercensitaires, on observe un ralentissement régulier de l'essor démographique de la Bretagne : + 6 % de 1968 à 1975, + 5 % de 1975 à 1982, + 4 % de 1982 à 1990.

Yann FIEVET
Breiz-Eco

(1) Breizh-Eco n° 21 « Les chiffres de la population bretonne ». Breizh-Eco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse.
20 F (franco).

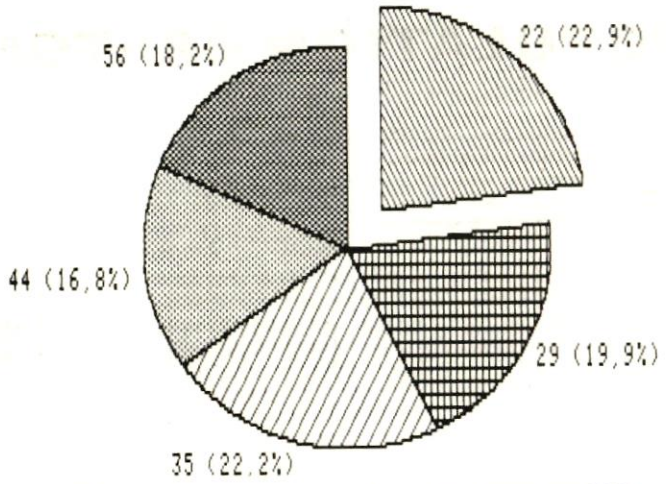
Breizh Eco n° 22

Le numéro 22 de Breizh Éco, bulletin économique et statistique de l'UDB, fournit pour les cinq départements bretons les chiffres de l'emploi au 31 décembre 1990.

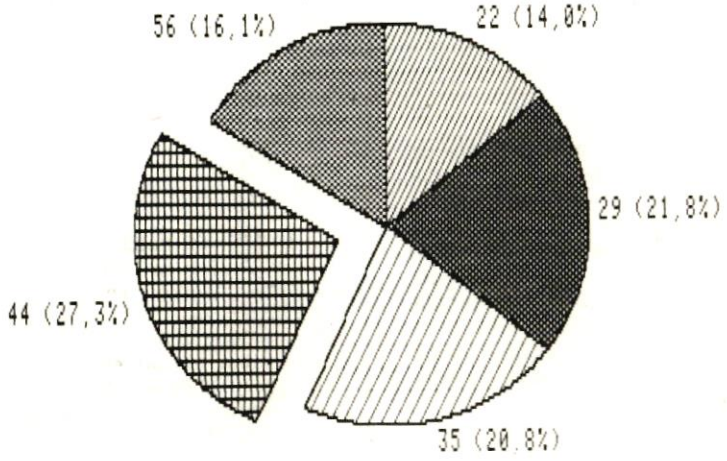
La Bretagne accuse en un an une progression de 4,39 % du nombre des demandes d'emploi, contre 0,84 % pour l'ensemble de la France. L'Ille-et-Vilaine, avec 9,37 %, détient le ruban noir. Sur l'ensemble de la Bretagne, on comptait à la fin de l'année 184.640 demandeurs d'emploi.

Renseignements, abonnements : Breizh Éco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse.

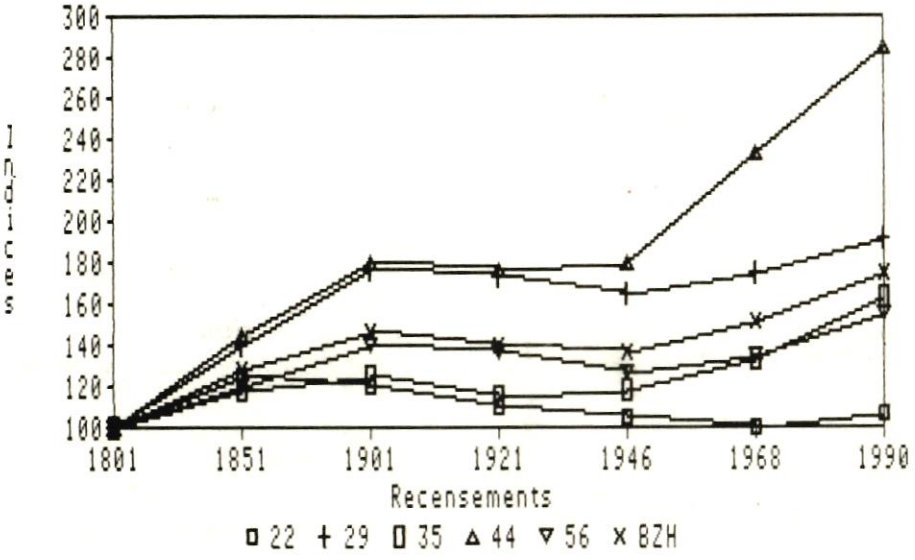
Répartition de la population bretonne en 1801
(par département)



Répartition de la population bretonne en 1990
(par département)



L'évolution de la population bretonne depuis 1800



Français...

(suite de la page 7)

autoritaires (en Allemagne nazie par exemple). Il s'agit là, à des niveaux différents d'interventions d'un pouvoir d'Etat sur la langue du pays (ou considérée comme telle).

Quand M. Decaux déclare que *« les langues ont toujours été, dans l'histoire, indépendantes des volontés politiques »*, (5) il a raison s'il parle des langues dominantes ; cependant la guerre des langues et la politique de répression linguistique sont encore des réalités.

Mais il est assez cocasse de voir M. Decaux faire ce type de déclaration, quand on sait que la réforme de l'orthographe du français est une affaire d'Etat avec publication du projet de réforme de l'Académie française dans le Journal officiel et décision prise au plus haut niveau, même s'il ne s'agit pas à proprement parler de l'adoption de la réforme par un décret ou par une loi.

Cette réforme de l'orthographe du français est par certains côtés aberrante. Ainsi, sur plusieurs points, elle considère en fait le français comme une langue isolée, en la coupant des autres langues issues du latin : *« L'accent circonflexe provient d'un* **s** latin, encore présent en ancien français, et toujours présent (et prononcé) dans les autres langues néo-latines » (10) (ainsi « août » correspond à « agosto » en italien, ou à « avoust » en occitan). *« Certains sont partisans de supprimer le* ***e*** *final des mots comme* ***lycée*** *et de rajouter un* ***e*** *aux oxytons féminins comme* ***bonté*** *»* (mais « lycée » correspond à « liceo » en italien et « licéu » en occitan ; « bonté » correspond à « bontà » en italien et « bountà » en occitan). *« Là aussi modifier l'orthographe française isolerait le français en coupant ses liens avec les autres langues néo-latines ».*

En tout cas, pendant que certains se disputent sur la réforme de l'orthographe, d'autres jettent carrément le français aux orties. Ainsi voit-on maintenant sur les panneaux publicitaires de nos villes des affiches en anglais (comme cette affiche, vue au moment de Noël à Nantes de publicité pour Adidas, société allemande rachetée par B. Tapie, avec comme texte *« I want, I can »*) et trouve-t-on dans nos quotidiens des publicités pleine plage rédigées en anglais ou en américain (comme dans le numéro de « Ouest-France » du 25 décembre dernier où l'on trouve la publicité suivante, avec quand même une traduction partielle en français en petits caractères et quelques indications en français : *« Merry Christmas from Marlboro Country – Marlboro Country Travel »*).

Qu'en pense donc M. Decaux qui conseille aux Algériens de conserver le français, alors qu'en France le français est publiquement supplanté par l'anglais (encore une fois, c'est *« faites comme je dis, ne faites pas comme je fais »* !).

N'attendez pas de gens qui ne sont pas capables de défendre la langue qu'ils sont censés promouvoir, qu'ils reconnaissent l'existence et la place de la langue bretonne.

Y.J.

A LOUER (juillet-août) GRAND GITE RURAL au cœur des monts d'Arrée, confort et calme. Ecrire au journal (A6) qui transmettra.

Environnement

Un problème général en Bretagne : les ordures ménagères

L'ASPB, « Association pour la sauvegarde du patrimoine breton », en lutte pour un Finistère propre, affirme que le problème posé par le stockage des cendres toxiques dans la décharge de Kerouannec située dans la commune de Trégunc (sud-Finistère) demeure toujours d'actualité. En effet, il semble que les autorités compétentes n'ont pas encore apporté de solutions satisfaisantes aux questions soulevées par M. Burel et ses partisans depuis le mois de décembre 1990 déjà.

II. Rappel des faits

Ces cendres, qui proviennent de l'usine d'incinération de Concarneau et de la décharge d'Elliant, ont été chargées directement sans être ensachées, dans des camions dont les bennes n'étaient même pas couvertes, puis enfin acheminées jusqu'à Trégunc, dans la décharge de Kerouannec où elles ont été déversées en vrac, dans un casier ; là encore, sans aucune précaution. Ces cendres sont les résidus de l'incinération des ordures ménagères des 29 communes traitées par l'usine de Concarneau. Elles sont toxiques parce qu'elles contiennent des métaux lourds (plomb), du cadmium, des traces d'arsenic et des dérivés de mercure (responsable de la catastrophe écologique de Mynamata au Japon) libérés par la combustion de certains déchets tels que les plastiques et les piles.

Il apparaît donc que si l'incinération réduit considérablement le volume des ordures ménagères, elle en accroît considérablement la toxicité en la concentrant (une tonne de cendres produit 45 kg de fimes dans lesquelles sont concentrées les toxines).

Le 15 décembre 1990, une centaine de Trégunois avaient manifesté contre le stockage des cendres toxiques dans leur commune et contre le manque de concertation et d'informations. Ils avaient pu alors, en se rendant à la décharge, constater la négligence des responsables du Sicom chargés de la gestion des déchets et de ceux de la municipalité. En effet, non seulement le casier n'était pas clôturé pour empêcher les enfants d'y accéder, mais en plus les bâches qui devaient recouvrir le dessus du casier pour empêcher que les cendres ne soient en contact des intempéries, étaient en partie ensevelies sous les cendres que les camionneurs avaient directement bennées sur elles. Il y avait en outre des cendres renversées à côté du casier.

Youenn Burel avait alors soulevé la question de savoir ce qui se passerait en cas de tempête et, le 2 janvier 1991 au matin, quiconque se trouvant sur le site de Kerouannec pouvait y répondre, car le vent qui soufflait en fortes rafales faisait voler en tout sens les cendres qui allaient se déposer sur la végétation environnante et dans des mares d'eau stagnante.

Le 4 janvier 1991 au matin, ulcérées par la passivité du maire Jean Lozac'h, considérant la légitime inquiétude des Trégunois comme une manifestation de politique politicienne, une trentaine de personnes dont M. Youenn Burel ont interdit l'accès de Kerouannec aux camions chargés du transport des cendres en bloquant l'entrée avec leurs voitures. Sans doute soucieux de calmer au plus vite la colère des manifestants, le maire prit un arrêté municipal interdisant officiellement à la société Grand-Jouan de faire pénétrer ses camions dans la décharge, vu la légèreté avec laquelle elle s'était acquittée de son travail. Il faut souligner que l'arrêté municipal en question n'a jamais été affiché sur le site.

A la suite de cet incident M. Lozac'h et M. Le Bris, président du SICOM, ont décidé qu'il fallait réhabiliter le casier de Kerouannec et trouver au plus vite un nouveau site pour accueillir les cendres. Ils ont congédié la société Grand-Jouan et embauché la SOGEA qui est une société spécialisée dans le traitement des ordures ménagères (même groupe financier).

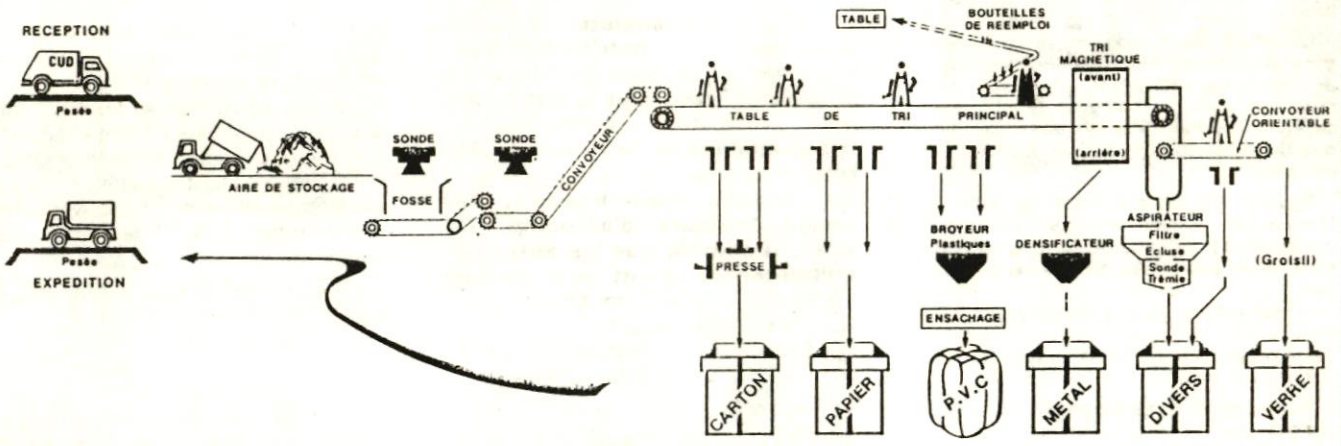
A ce jour, des travaux ont effectivement été réalisés pour réhabiliter le casier. Ils ont révélé qu'il n'avait rien d'étanche puisqu'il était percé en divers endroits. Sa réparation a nécessité qu'on le vide entièrement de ses cendres et ça n'a pas été sans mal. Ces dernières avant d'être aspirées par des suceuses et mises dans des **bigs-bags** « étanches » ont été mouillées et pour des raisons techniques.

Une fois l'ensachage terminé, les **bigs-bags** ont été stockés sur un terre-plein surplombant le casier soi-disant étanche (alors que la loi l'interdit), l'eau qui a servi à mouiller les cendres a été mise dans une citerne installée aussi sur le site. Que va-t-on en faire ? Nul ne semble le savoir à ce jour, et c'est un comble, car cette eau est polluée. Et que faire de l'eau qui reste encore dans le fond du casier ? On espère qu'elle sera traitée, mais comment en être sûr ? Un nouveau combat s'engage...

Comme le fait remarquer à juste titre

→

PROCEDE TRISELEC DE TRI DE LA COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES



l'ASPB, rien n'a été conçu pour accueillir dans les meilleures conditions de sécurité possibles ces cendres toxiques qui font peser un risque certain sur la santé des populations environnantes et surtout sur la santé des générations à venir. L'ASPB est convaincue qu'il faudrait repenser le mode actuel de traitement des ordures ménagères.

Une solution, le recyclage

L'ASPB estime qu'il serait possible d'éviter la production des centres toxiques en mettant en place une nouvelle filière d'élimination des ordures ménagères, comme celle qui fonctionne à Dunkerque. Ainsi le centre de tri des ordures ménagères, Triselec, est opérationnel depuis décembre 1989, soit 18 mois après l'étude de faisabilité et grâce à la bonne participation des habitants. En effet la collecte des ordures ménagères a été organisée. Il a été distribué gratuitement aux usagers des bacs de 120 litres d'un gris bleuté. Ceux-ci ont le devoir d'y mettre les déchets recyclables, tels que les flacons, les bouteilles, les boîtes de conserve... et les déchets non valorisés sont quant à eux déposés dans une poubelle grise. Le contenu des « bleus » est collecté deux fois par semaine et expédié au centre de tri implanté dans la ZI de petite synthèse à 8 km du centre ville de Dunkerque. Le tri sélectif permet de régénérer le déchet qui, d'objet, retourne à l'état de matière. Bien sûr il faut pour assurer le recylclage, des filières industrielles.

Triselec a trouvé preneur :

– Pour le verre auprès de BSN (verre cassé dit « groisil » à Wingles (62) et Nord-Bouteilles (bouteilles de réemploi) à Carvin (62) ;

– Pour le papier-cartons auprès du groupe Soulier à Lille (59) ;

– Pour le métal auprès du Syndicat des industries et commerces de la récupération à Marcq-en-Barœuil (59) ;

– Pour le plastique PVC, auprès du Groupe d'étude pour le conditionnement moderne (Gecom) à Paris (75).

La concertation avec les industriels a également permis d'établir des prix contractuels plus ou moins stabilisés et d'assurer les débouchés pendant cinq ans.

Triselec est une société d'économie mixte de type SA dotée d'un capital initial de 1,5 MF. Cette forme juridique permet d'associer les partenaires industriels et institutionnels à l'initiateur de l'opération, la Communauté urbaine de Dunkerque.

Le montant total des investissements atteint 15 MF, dont 6,6 MF pour l'achat des « bleues » et 8,4 MF pour la construction de Triselec.

Le coût total de la collecte et du tri sélectifs doit atteindre environ 190 F/tonne, l'incinération revient en moyenne hexagonale à 250 F/tonne, non compris le traitement de déchloruration des fumées (de 30 à 50 F/tonne supplémentaires).

Triselec atteint un taux de valorisation des déchets supérieurs à 80 % contre un taux de 70 % prévu initialement.

L'activité de tri est essentiellement manuelle et donc créatrice d'emploi. Elle demande peu de qualification et peut donc permettre l'embauche de personnes défavorisées qui seront encadrées par quelques cadres et techniciens. Le centre fonctionne avec deux équipes (2 x 8).

Ne serait-il pas possible de mettre en place une telle filière aussi prometteuse plutôt que celle qui fonctionne à l'heure actuelle et qui pose de graves problèmes. Il est vrai que dans ce cas, l'usine d'incinération de Concarneau pourrait fermer ses portes. (Rappelons que sa construction avait été décidée le 4 octobre 1986, lors d'un débat public venant clore l'enquête d'utilité publique. Le débat s'était déroulé dans l'après-midi, à partir de 14 h 30. Il n'y avait ni élu ni responsable d'associations, puisqu'ils étaient à leur travail. C'était pour les organisateurs une façon de respecter la démocratie sans que l'on puisse l'appliquer. Les responsables auraient-ils le courage de reconnaître leur erreur de gestion ?

Les bigs-bags stockés en plein air ont triste mine, certains ont craqué, c'est une bombe à retardement qui est entreposée à Trégunc. La gestion du présent, c'est la galère pour les communes, les départements, les régions. Demain demanderons-nous à nos descendants de gérer nos déchets, jusqu'à la fin des temps. Certains de vos hommes politiques se donnent bonne conscience à peu de réflexion. Nous ne vous remercierons jamais M. Le Pensec.

An Bourlout Jil

Ceux qui désirent de plus amples informations sur Triselec peuvent contacter : Patrick Patte, chargé de mission Cud-Triselec, pour la mise en place, le suivi et le développement du tri sélectif. Triselec-Relations publiques et développement, 49 rue du Maréchal Leclerc, site de la Normed, 59140 Dunkerque, tél. 28.66.19.73.

POBL VREIZH

Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

eil lodenn

Seitekvet rann :

Barzaz-Breiz ar miliner



Ale ! aet on, eme Jakez ar Sidaner en ur lakaat war e skoaz lerenn sac'h e enroller.

– Da belec'h ? eme e vreur Erwan, deuet d'ober un tamm tro da Clizarc'hant er sadorn-se.

– Feiz da enrollañ kanaouennoù ha kontadennoù. Graet am eus anaoudegezh gant ur plac'h kozh eus Pluned hag a oar ur bern traoù kaer. N'eo ket pa vo marv e vo poent din mont da welet anezhi. Gant ar re evelti emañ teñzor hol lennegezh dre gomz, unan eus ar re gaerañ en Europa evel ma lâre deomp dalc'hmat hor c'helenner brezhoneg Gireg Aodigoù da c'houlz ma oan el lise Lanleger.

– Mat a-walc'h a rez Jakez ! ar wirionez a zo ganit. N'eo ket pa vo kollet an holl binvidigezhioù-se e vo ret klask war o lerc'h. Ouzhpenn kant vloaz 'zo e lâre dija Kervarker, An Uhel ha meur a hini all e oa poënt hastañ da zastum an trevad-se ha koulskoude e welomp hiziv o doa amzer. Bremañ avat n'eo ket ken memes tra : emañ ar chadenn war-nes da vezañ torret ha setu perak n'eus ket amzer da goll.

Pa oan studier e plije din ivez mont evel-se da welet an dud, da selaou ar vrezhonegerien o tibunañ kontadennoù pe o kanañ gwerzioù. Ur wech ma oan o vale maezioù Bro-Dreger gant ma mignon Yann-Ber. e tegouezhas ganeomp erruout en ur vilin gozh, Milin Chaoser.

Savet war ribl ar stêr Leger e kichen ur roc'hell iliavek, ar vilinmañ a zo koant tre da welet gant he rod vras hag he c'han-dour gwaskedet gant gwez haleg. D'ar mare ma gomzan diwar e benn e veze kaset en-dro da valañ greun evit ober boued chatal da venajerien ar c'horn-bro.

Pa voe graet ganeomp tro ar gomanant e voemp pedet da vont en ti da evañ ur bannac'h kafe, ar pezh a sinifie d'ar c'houlz-se e Bro-Dreger – hag a sinifi alies c'hoazh, da c'hras Doue, e meur a lec'h – evañ da nebeutañ ur bannac'h gwin, ur bannac'h chistr, ur bannac'h kafe ha peurvuiañ ur bannac'h « pouskafe » da lâret eo ur bannac'h gwinardant, hag holl evel-just er memes bolenn !

E-pad ma oamp o kontañ kaozioù ouzh taol gant mestr an ti, ur c'hozhiad lemm e spered ha lufr e gokenn evel ur vi (bet e oa gazet e-pad ar brezel all ha dre-se en doa kollet e vlev) e remerkjomp war planken ar prenestr ul levr tev, feson gozh dezhañ rak mogedet e seblante bezañ. Soñjal a rejomp da gentañ e oa **Buhez ar Sent** rak alies end-eeun eo al levr-se a veze gwelet war planken ar prenestroù asambles gant katalog stal dre lizher « Manufrance » » d'ar c'houlz-se e tiegezhioù Breizh-Izel.

Goulenn a rejomp evel-kent peseurt levr e oa hag ar miliner a respontas deomp, lorc'h ennañ.

– Al levr-se paotred yaouank eo ar **Barzaz-Breiz,** ul levr kaer eston.

Gant ma zud eo bet prenet din gwechall gozh ha bremañ c'hoazh e lennan un toullad pajennoù gwech an amzer daoust ma eo erru teñval ma gweled.

En ur dreiñ ar pajennoù melezennet-se gant kalz a evezh hag a zoujañs hag en ur lenn anvioù brudet ar sonioù hag ar gwerzioù moulet enne e sailhe en hor spered ur bed a-bezh, ur bed a varvailhoù, a daolioù-kaer hag a wall-zarvoudoù, ur bed a levenez hag an anken, teñzor ur sevenadur eus ar re gaerañ gwasket a-hed kantvedoù ha chomet bev en desped da se, amañ da skouer e penn an daol, e kegin ur vilin gozh, war lez ur c'hoad-meur, e donder maezioù Breizh, dre vurzhud ul levr kozh mil gwech palvatet.

– Traoù kaer a zo e barzh **Barzaz Breiz,** a dra-sur, eme Jakez goude bezañ selaouet eñvorennoù e vreur Erwan. Met traoù all e kaver e dastumadennoù an Uhel, Pengwern ha re all. Hag hiziv c'hoazh eo posupl klevet traoù nevez pe da nebeutañ stummoù disheñvel eus ar re 'zo bet dastumet araozomp. Setu perak eo ret deomp foetañ bro ha kerderc'hel gant hon enklaskoù.

(Da vezañ kendalc'het)

MENOZIOU DIEUB

LAERET EO BET HON ISTOR ADALEK AN DEROU (heul)

Kontet em eus va gweladenn e « Jergovia » am eus kavet tost da vezañ dilezet (savadurioù ; monumantoù, an dachenn noazh en-dro dezhe). Kreñvaet e vo va soñj gant ar pezh a skrivin da heul. Da gentañ, n'hellomp ket bezañ souezhet gant ar pezh am eus gwelet. Gounezet eo bet ar brezel gant ar Franked. Klask a reont ATAV lemel envorennoù ar re drec'het. Kenderc'hel a reont hiziv o galloud. Krediñ a ra ar pennoù ez int heritourien ar Franked e Pariz hag e drowardroioù daoust dezhe bezañ ur meskaj a bobladoù bodet en « Ile de France ». Dre volontez miliadoù a dud e karg o deus pleget milionoù a dud da zeskiñ ar gentel. « Nos Ancêtres les Gaulois » dre eñvor evel ma vefe evite ar c'hatekiz, evel ma vije penn kentañ Istor « Bro-Frañs » karet. Ha bamet o deus evel ma vije bet ur burzud dizoloet gant kelennerien stummet mat en o skolioù.

Hag a-du e c'hellomp bezañ gant Istor penn kentañ Stad-Frañs peogwir emaomp diskennidi ar Gembreiz hag asamblez diskennidi ar C'halianed dre an Arvorigiz (Armorikaned). Siwazh evite : gouezet hon eus peseurt hent o deus kemeret, penaos eo bet cheñchet o sevenadur, o yezh, o langaj a-raok bezañ ar galleg. Ur stourm dizehan eo bet graet a-enep d'ar galianeg adalek marevezh Kaezar betek manifest (lizher-stur) ar « Pléiade » kreñvaet gant Ronsard, e rener goude Yoakim du Bellay, e grouer. Skrivañ a reas : « Taolomp e vezh ouzh mont da gouezhañ e-barzh poull-rod ar galianeg. E 1556 e oa. Evel-se n'hon eus gouezhet ar c'hredennoù, an doueoù e oa ar re a oa bet e-pad marevezh a-raok krouidigezh Bro-Frañs gant he alouberien nemet skeudenn c'hoapaus un Drouiz gwisket gant ur sae hir hag e benn gant ur barv gwenn. Pignet e veze a-beg ur skeul evit troc'hiñ an uhelvarr gant ur falz aour (?).

Skridou-Testeni niverus diwar-benn an drouized

Anavezet e veze an Drouized gant ar prederourien vrudetañ (Latined ha Gresianed) e-pad an amzervezh wechall-kozh. Zoken Puthagoras a oa deuet evit degemer kelennadurezh an Drouized. Evit kaout roudoù an Drouized eo dav goulenn digant an oberennoù savet gant ar skrivagnerien a veve a-raok pe war-lerc'h Puthagoras :

– *Aristoteles* a skriv war e levr « A-zivout an achantouriezh » e oa diwanet ar prederouziezh e tachennad ar Gelted a-raok bezañ anavezet gant ar C'hresianed. Dreist-holl e oa gant ar C'halianed ha prederiet gant tud anvet Drouized pe azeulerien Doue.

– *Diogenes Laertios* a lavare start e veve ar filozofiezh a-raok « bleuniañ » e skolioù Bro-C'hres. Se e oa gant Drouized.



Lestr keltek eus Vix.

– *Lucanus* a ya betek lavared e oa an Drouized nemete hag a anaveze gwir natur an doueoù.

– *Iamblikhos* a zispleg war e levr « Buhez Puthagoras » e oa kelennet ar prederouriezh gant an Drouized.

– *Valerius Maximus* a zisklerie e soñje ar C'halianed gant o bragoù hervez an hevelep traoù soñjet gant Puthagoras gant e vantell.

E-touesk ar skrivagnerien latin e kavomp an hini kentañ Kaezar daoust dezañ bezañ an enebour brasañ. Komz a ra diwar-benn an Drouiz Dividiacos war e levr « De bello gallico » (A-zivout ar brezel a-enep d'ar C'halianed ». Piv oa Dividiacos ? N'omp ket sur e oa un gwir drouiz. Gevier eo bet skrivet hervez e zisklerieadurioù. Gwelet eo ouzhpenn gant binvijibrezel e-pad ma oa difennet groñs implij anezhe etre daouarn un drouiz dindan boan bezañ kastizet ha bountet er-maez. Un trubard eo bet Dividiacos o servijañ pleget bolontez e vestr Kaezar. Kavout a reomp ivez Horatius, Florus, Cyrille e galleg, Clemens a Aleksandria a zo bet testoù eus skiant uhel ha prederouriezh an Drouized. Origenes a lakae an Drouized er-maez eus azeulerien ar fals-doueoù.

Trawalc'h ho peus evit sklaeraat ho soñj. Studiañ an Drouized eo ul lodenn eus ar stourm boulc'het gant emsaverien an UDB gant o fal da gas doareoù-soñjal hor mac'homerien.

Enkorfaduriou poblel an dianavez

Peseurt kredenn e oa hini an Drouized ? Krediñ a raent en un Doue hepken, n'en doa ket an anv a Zoue. An Dianavez e oa kentoc'h evite. Hag ar boudoù a dreuzh Kelc'h, ar buhezioù dre veur a gorfoù betek tizout ar Gwenved, da lavared eo, ur seurt a baradoz. Met ne oa ket ar sonjoù-se e penn ar bobl. Krouet he doa doueoù all asantet gant an Drouized hag a gromprene e oa aesoc'h evite :

Luc, rener an doueoù ; *Sukellos,* ar skoer mat ; *Teutatis,* tad ar ouenn-du ; *Cuchulainn,* arouez an harozed ; *Epona,* doueez ar brezel ; *Dana,* doueez ar frouez-husted ; *Brigantia,* doueez ar merc'hed ; *Brennos,* doue ar Skiantoù ; *Vissurix,* doue an harozed ; *Ogmios,* doue al Lavar ; *Kernunnos,* doue ar plantennoù hag an oc'hen ; *Belen,* doue an deiz hag an heol ; *Taranis,* doue an oabl.

Aze ho peus ul lodenn vihan eus ar pezh a vefe dav diskouez evit kompren pinvidigezh hon tremened. Va fal eo lakaat al lennerien da welet splannoc'h an dizonestiz er skolioù ha war ar c'hazetennoù o fougeal an doueoù tennet eus Istor al Latined hag ar C'hresianed. Ezhomm o deus ar gapitalourien eus kaout ur vroad gant an Egzagon goude bezañ bet e-pad pell ur Stad nerzhus gant ar soñj ledanañ o galloud... e pep keñver.

Aldrig A NAONED

Notenn : N'eo ket miret stumm gallekaet an anvioù Patin ha gresian.

Dor Zigor

Diwar benn ar brezhoneg

Me chans n'eo ket re ziwezhat. Kentan reomp warnoc'h eta da vrudañ ar Sizhun vezh-se gant ar Spi e vo niverus an dud a zeuio d'ober un droiadig e ker Gemper e penn kentañ miz mae.

Ganeoc'h a greiz Kalon evit ar Vro hag hor yezh
PV Kerloc'h

La guerre du Golfe persique pourrait avoir sur l'environnement des conséquences écologiques équivalentes... à celles d'une guerre nucléaire. Les climats seraient gravement perturbés. La température baisserait un peu partout de plusieurs degrés.

LE BOURLOUT

Ar versen zu

Heuliadoù brezel pleg-mon Persia a vefe spontus-meurbet evit an endro ma lakfe Saddam Hussein an tan e-barzh puñs eoul-maen *Ar C'howeit. Padout a raio an tangwall ramzel e-pad mizvezhioù pe bloavezhioù marteze. Kollet e vefe kamtadoù miliadou a varilhoù. En ul leokin e rafe an eoul-maen huzil en em silfe en aergelc'h uhel. Bez en em ledfe koabrennoù war milionoù a kilometr. 20 % eus ar blanedenn a vefe dindan diskeol.

Un afer serius tre

En em vodet eo meteorologourien ha klaskerien a bep seurt e Bro-Saoz a-raok ar brezel, evit rak welout heuliadoù tarverezh ar puñsoù eoul-maen war an endro. Un dra a zo sur dijà, eo, n'eus ket kalz tud a vicher barrek da lazhañ ur puñs eoul-maen o leskiñ. Neuze, meur a buñs da lazhañ dindan tan ar soudarded irakiat a zo ur gefridi dibosubl. E 1964 e voenet labourat c'hwech sizhun hin evit lazhañ-an tangwal en doa distrujet park eoul douarus Burgan er C'howeit. A-raok ne voe ar C'howeit aloubet gant armead Saddam Hussein e voe ar vro-se 2 vilion barilh bemdez. Bez e oa 365 puñs ha 343 en o zouez a oa ganto ur gwask bras meurbet ket ezhomm bangou nellañ an eoul-maen a zeue et hom boa er-maez e-unan.

An martezeadoù eus ar follañ

Ur glaskerien a sonj dezho ma lakfe Saddam Hussein an tan ennore vefe ret 6 miz da nebeutan evit lazhan anezhan a zistrujfe 10 % eus eoul-maen ar bed. 3 eus 6 an eoul-maen a leskfe a vefe daskemmet e moged a (saotrfe) an oabl.

An ouizierien nebeutan gwellwelus a gred e tigreskfe an hin eus 10° da 20° e-pad an hamv, e broioù tost d'ar c'hremn sav-heol. An c'houmoul huzil se stank tre a virfe banneoù heol ouzh tommañ an douar. Bez e vefe muioc'h-muiañ a c'hlaveier trenkel. An amzer e teufe da vezañ yenoc'h en Asia.

Lavarout a ra dreist klasken Max Plank zoken. Touiñ a ra ma vefe lesket 10 milion barilh bemdez, e vefe koabret hanter kreiz noz ar blanedenn.

Buan tre ez afe an hin avar ziguskiñ eus 5 da 10°. Spontus e c'hellfe bezañ ar chenchamentoù-se war peurrest ar bed. Hiziv an deiz e ouzer eo diforc'h an him etre ar mor-indian hag an douar-bras, e-pad an hañv, a ro ar Mousson. Ar Mousson eo, a gas ar glav da vro india, hag a zour ar plantadurioù. Un nebeutoc'h derez ha ne vefe kem mui Mousson. Bez e vefe maonegezh evit milionoù a dud.

Un goanag gwan

Gouizierien all ha skiantourien a lavar er c'homtrol, ma ne vefe ket an traoù kem grevus. En o c'henver, eo ret d'an huzil mont d'an aergelec'h uhel evit bezañ danjerus. Oellout a ra ur grammad huzil minout ouzh 70 % eus ar banneoù heolel, loarel hag all... da dizhout un dachennad zouar eus 8 da 10 m.

Gwir eo ne c'hell ket an hurzil sevel e uhel en oabl peogwir n'eo ket ken tomm an aer ha peogwir ez eus ur bochad glav a laka anezhi da gouezhañ en-dro.

Met n'eo ket an memes afer e broiou sav-heol e lec'h ma ez eus brezel.

Krakatoa

Dalc'homp sonj eus tarzhadenn menez-tan Krakatoa etre Java ha Sumatra e 1883. Feuleter an darzhadenn-se a voe digredut. Bez e voe miliadoù a dud lazhet. Prouet e voe he doa ar goabrenn ludu graet an dro eus ar blanedenn, div wech a-raok mont da get. Milionoù tomnad ludu o doa nijet en aergelc'h uhel e-pad mizioù e pep lec'h er bed. Setu perak e oa deut an heol hag al loar arc'hlas. E bro c'hall o doa ar banneoù heolel digresket eus 20 %.

Saotradur an aer gant huzil an eoul-maen a vo gwasoc'h eget saotradur ar mor kroger da gomz diwarbenn abaoe an nebeut amzer.



Ar Bed gwelet gand Misionerien an XIX ved kantved

Evit sevel al levr *« Ar Bed gwelet gand Misionerien an XIX ved kantved »* eo bet dibabet un nebeud pennadoù bet tennet eus *Lizerou Breuriez ar Feiz*, ar re-se o vezañ dija pennadoù tennet eus *Annales de Progagation de la Foi* bet lakaet e brezhoneg gant an Abad Henry, mignon Kervarker, oberour *Barzas Breiz*.

Ar brezhoneg hag an doare-skrivañ a zo bet renevezet : moulet e « skolveurieg », evel just gant *Brud Nevez*. Dipitus eo. Blaz ar c'hantved tremenet a vije bet santet splannoc'h, ma vije bet miret ar skritur implijet d'ar mare-se. Gwelloc'h e vije bet ivez ma vije bet lakaet fraezh peur e oa bet skrivet pe embannet ar pennadoù. (Kavet e vo nemet evit unan anezho : 1845).

Gant ar pennadoù-se e vo tu, koulskoude, d'ober tro ar bed : Mor Habask, Amerika, Azia, Palestina, Kore, Mantchouri hag Indez. Ha gant tro-spered tud an amzer-se.

An div drederenn eus al levr a zo bet graet, ivez, gant *« Eur misioner er Habili »*, bet embannet da gentañ war *Feiz ha Breiz* (1879) ha moulet seizh vloaz bennak 'zo a dammoù war *Brud Nevez*. Ar skrivagner a oa Yann-Loeiz Normand *« misioner e Beni-Ismael, tost da Dra-el-Nizan, departamant Aljer, er Habili, en Aljeri »*.

Advoulet ivez rakskrid *Brud Nevez*, mat da lenn :

« Hirio, ne gredfe den skriva diwar-benn ar Gabiled pe diwar o relijion ar pez a skriv Y.L. Normand. O varn anezo evel a ra, ema en e benn sonjezonou ha kredennou e amzer, ha penaoz ne vije ket ? »

Al levrig-mañ a chom pell warlerc'h levr Visant Fave, *« War roudou or Misionerien »*, bet embannet daou vloaz 'zo gant *Ar Skol dre Lizer*.

G.M.

Ar bed gwelet gand misionerien an XIX ved kantved. Brud Nevez. 120 pajenn. 40 Lur. (38 Lur evit Izilli Kleub al Leoriou brezoneg).

Brud nevez niv. 143

Al lodenn vrasañ eus niverenn 143 Brud Nevez (Miz Meurz 1991) a zo diwar-benn *« Ar Brezoneg hag ar Vrezonegerien e 1991, eun enklask* bet kaset da benn gand Fañch Broudig ha « TMO-Ouest ».

Tregont bennak a dresadennoù (grafikoù) a vo kavet. Eun enklask a bouez. Abadenn lennegel F. Favereau (16.04) a oa bet diwar-benn an enklask-se. Ouzhpenn Fañch Broudig e oa bet pedet tud all evel Ronan Huon, Cormerais, Gi ar C'horr, Yann Jestin h.a... An tresadennoù a oa livet. Displegadurioù all a oa bet roet ivez. Un dudi klevout ha sellout.

Evel just lod a glemmo : petra eo 1000 den goulennaet war ouzhpenn ur milion hanter a dud o vevañ e Breizh-Izel. Ar respont a zo sklaer : *« Ar reolenn a zo bet heuillet eo an hini a vez anvet e galleg « méthode des quotas »*.

A-benn reiñ deoc'h c'hoant da lenn ar studiadenn penn-da-benn (40 pajenn), setu al loden diwezhañ : *« Evid kloza »*.

« Sed amañ an 10 poent a zo bet lakeet war wel gand ar sondaj bet greet e miz kerzu 1990 gand « TMO Ouest » :

1. O komprenn brezoneg, a zo eur Breiz-Izelad war zaou.

2. O veza gouest da gomz, a zo unan diwar bemp.

3. Yez ar re goz eo kentoc'h ar brezoneg. Med komprenet e vez c'hoaz gand unan yaouank diwar dri.

4. En Aojou an Arvor – da lavared eo, e Bro-Dreger – an hini eo ar brezoneg ar hreñva.

5. Gand e dad hag e vamm eo e tesker brezoneg evid ar muia.

6. Diou drederenn a goll a vez, e-keñver implij, euz eun eil rummad d'egile.

7. Eur yez eo ar brezoneg hag a zalher dezi memestra, pe e ver brezoneger pe ne ver ket.

8. Daoust da ze, n'eus ket re a fiziañs e teuy a-benn da badoud.

9. Tri Breiz-Izelad diwar bevar a zo a-du gand ar brezoneg er skol, gand ma ne vo ket red studia anezan.

10. Eun hanter frank a dud a zo a-du gand pannellou en diou yez war vord an heñchou ».

Fañch Broudig a echu e raklavar gant :

« Diwezatoh emaon e soñj kas pelloh ar studi evid an dezenn emaon oh echui diwar-benn « Implij ar brezhoneg abaoe an Dispah ».

Ul labour a bouez, adarre, hag a vo gortozet ganimp. Gant levenez.

G.M.

Ar brezel mod nevez

Ur gan « kan ha diskan »
(gavotten, plin pe fisel)

Aet oa skuizh ar pennoù bras, ober brezel bihan
Gant o ordinatourienn, un(an) da vad de(zh) a vank.
Berniet re a fuseoù, merkeded an tankoù
An uzinioù a glemme, n'en doa ket ken labour.
Red veffe kaout an tu da implij an armoù,
da roiñ labour d'ar stal iou, dollarioù er bankoù.
Ijin ar re barrekañ oa laket da finval
« penaos kargañ ar godel, hep tapout re vrud fall ».
Penaos distrujañ an danvez, hep ur morad a gwad
ben ar fin un(an) n'eus kavet, « greomp brezel da Saddam »
N'imp gasso di kiri nij, bagoù bras, fuseoù
tankoù bihan, tankoù bras, bepseurt bombezennoù
An dud lazhet a vil iadoù vo ket red o c'hontañ
ar sabl zo bouk da doullañ evit o zouarañ
Ar sabl zo aes da doullañ evit o zouarañ
ur brezel hep tud varo, setu ar pez a vank.
Ha diouzhtu ar c'heloù mad redek dre ar broioù
« echu ar brezel paper, un(an) da vad a grogo »
Al Lazhadeg a vo graet gant kiri-nij tagus
o vombardiñ noz ha deiz gant un dinec'h eugus
An teleoù laro deomp, « n'eus ket re venn lazhet »
ouzhpenn an holl kiri-nij zistro brav, dizammet.
Ha soudardet an Irak, dindan an drailh spontus
zo marv a vil'iadou, n'eo ket re ankenius.
N'eus nemet ur rumm a gont, soudardet an tu-mañ
gwad ar re all na dal mann d'ar sabl vo da evan.
Seulvuiañ vo distrujet, seulvuiañ adsavet,
bec'h ha bec'h d'ar vombezenn, muioc'h vo gounezet.
Ur brezel vit ar Gwirioù, laro ar pennoù bras
padal n'eo (ne) met vit arc'hant, petrol, hag arc'hant c'hoazh.
Ar Presidant zisplego, deomp-ni genaoueienn
eo c'houmañ ur « brezel just », n'eo ket vit gweneien
An dud sot a zo eneb, n'int nemet treitourien
vit ar brezel renker be(zan) bazh d'hon« enebourien ».
Pa oa distrujet trawalc'h, siouled ar speredoù
digor bras an uziniou da zastum dollarioù
Oa roed an urzh da ehan, gant ar vil lazhadeg
ar re venn a zo bet trec'h, gant kant buhez kollet.
Vo ket kontet re Saddam, drailhet, devet, mouget
dindañ gwassañ arneuenn zo bet biskoazh gwellet
Graet zo ur brezel mod ne(vez), hep embann tud lazhet
gant buldozerienn didruez 'barzh an toul vint bountet
Vint bountet er fochoù doñ, « vit mirout deus kleñvet » !
soudardet amerikan, leusko naet an dachenn.
Roet a vo medalennoù d'al lazherienn gwellañ
d'ar vlenerienn kiri nij, vo roet ar re vravañ
Setu echu ar brezel, serret an teleoù
Bouch ha Fanch dindan an heol roiñ o c'hourc'hemennoù
Ar pokez Palestinian pe ar C'hurd kaloneg
zo ankouezhet ur wech c'hoazh, siwaz n'eo ket pec'het.
Ar Gwir, savet vit pep pobl, morse na dalvezo
keit ma vo an arc'hant breiñ, rèn, ar bed tro-war-dro.

YANN DINASKET



D'autres le disent...

L'aménagement à l'abandon

De Jacques Delors : S'agissant du développement rural ! Un vrai problème de société. M. Delors a regretté que la politique d'aménagement du territoire ait été trop négligée, sous-financée et a jugé nécessaire de lancer un cri d'alarme pour la France et la Communauté européenne dans ce domaine.

(Source Agra-France, 4-3-91)

« Selon une étude de l'université de Glasgow, la France est le pays où l'on parle le plus d'aménagement rural et où on en fait le moins », note M.François-Poncet.

LORIENT

Adjoint aux berniques ?

Après avoir été premier adjoint et adjoint aux finances, le créateur de la Maison de la mer est devenu l'amer de la maison avec le « poste » bidon d'adjoint à la mer. Allio, marri, disgrâcié, est si souvent absent que sa démission ferait l'unanimité dans les cinq ports. Ancien délégué Cfdt pêche, il a posé ses filets dans des affaires bancaires qui semblent l'occuper beaucoup. Il n'y a que les cons (sans sus) qui ne changent jamais. Mais pourquoi s'accrocher aux postes de conseiller régional et d'adjoint ? Comme une bernique sur son rocher ?

Villes pauvres ou riches ?

Une seule ville bretonne de plus de 20.000 habitants contribuera au financement des communes « pauvres » : La Baule.

Dix vont au contraire profiter de cette réforme de la « dotation globale de fonctionnement » (DGF) : Saint-Brieuc, Fougères, Rennes, Saint-Malo, Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Lanester, Lorient et Vannes !

Le rapport entre le nombre et la taille des villes « riches » et des villes « pauvres » étant un peu partout du même ordre, sauf à l'ouest de Paris, le sacrifice des « riches » sera grand... ou la manne faible !

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Bretagne pillée ?

Comment la France aide à la cessation laitière en Bretagne.

Département	Nombre de dossiers acceptés	Quantités primées en tonnes
22	0	0
29	0	0
35	0	0
44	0	0
56	0	0
Total B5.	0	0

Comment l'Europe aide à la cessation laitière en Bretagne.

Département	Nombre de dossiers acceptés	Quantités primées en tonnes
22	508	19.029
29	410	16.305
35	512	18.522
44	483	17.675
56	645	24.156
Total	2.558	95.681

Il faut savoir que la France a accepté par exemple : 150 dossiers de cessation laitière pour le Limousin ; 284 pour l'Aquitaine ; 237 pour le Midi-Pyrénées.

Concernant les restitutions à la réserve nationale, les coopératives et entreprises laitières parlent de **pillage** de la Bretagne au profit des autres régions. (Voir aussi *PB* avril 1989).

L'industrie automobile dans le Morbihan

Le marasme actuel du marché automobile a des conséquences sur des entreprises bretonnes qui travaillent dans ce créneau.

Michelin à Vannes annonce 182 suppressions d'emplois, et la SBFM à Caudan Lanester prépare un plan social.

Il est possible que la Société Bretonne de Fonderie et Mécanique (filiale Renault) qui avait provisionné les sommes nécessaires pour un tel plan, recherche à passer sous la barre des mille salariés.

Elle peut réaliser cet objectif en mettant en œuvre un plan FNE (Fonds national pour l'emploi) qui doit concerner près de 70 personnes et en proposant des mesures incitatives au départ.

Thomson-Brest : Usine occupée

A l'usine Thomson de Brest, occupée depuis une semaine, ce sont des militants graves et responsables que le « Peuple Breton » a rencontrés.

La vie dans l'usine occupée s'est organisée. A la porte, les équipes de garde contrôlent les entrées, les nuits sont longues et froides mais le moral est au beau fixe et les gars sont décidés.

Aux locaux sociaux, une exposition a été mise en place.

Michel, rencontré rapidement, rentre à l'usine pour préparer la prise de parole de 16 heures, il faut bien tenir la motivation des camarades.

Le directeur de l'usine*, quant à lui, est intouchable, un vrai fantôme...

Pour le moment pas de négociation ; après avoir abandonné, faute de soutiens politiques, la revendication initiale « Non aux licenciements », les Thomson, soutenus par la CFDT et la CGT, veulent négocier un plan de licenciement plus humain.

« En effet, aujourd'hui, disent les représentants CFDT, *la direction projette de réaliser 75 % de son plan (264 suppressions d'emplois sur trois ans) dès la première année. Une autre approche, moins brutale et moins précipitée, permettrait un traitement différent du problème. »*

Les travailleurs en grève ont promis d'ouvrir les portes dès qu'un nouvel échéancier des départs sera négocié.

* Il faut savoir que Thomson fait partie des groupes nationalisés en 1981 par les socialistes. Apparemment, les traitements sociaux de l'emploi ne sont guère plus alléchants que chez les voisins du privé.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

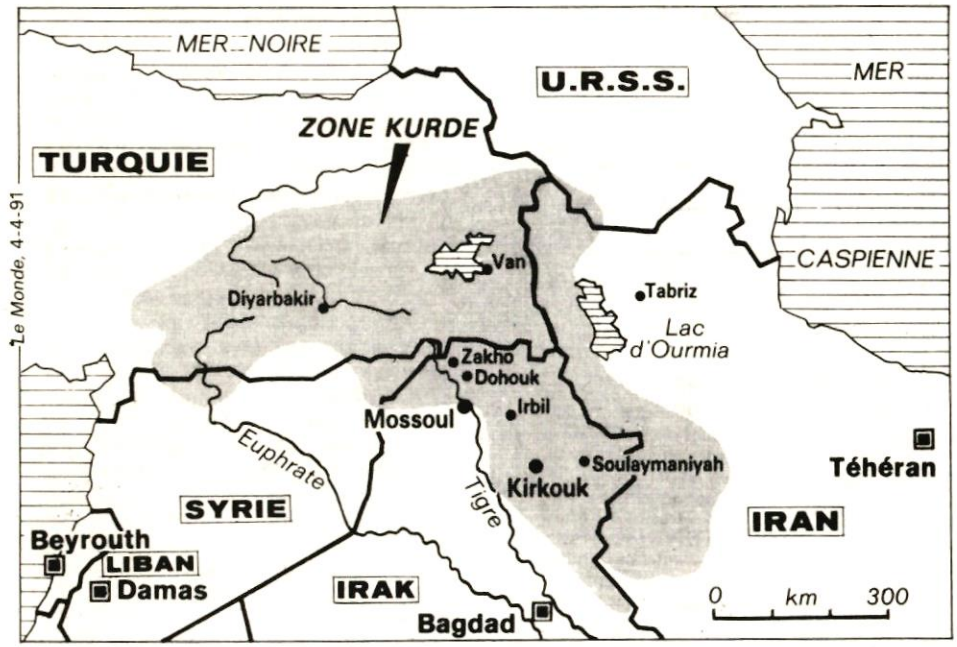
Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 2e trimestre 1991.

POBL VREIZH

Qui sont les Kurdes, nos frères ?
La question kurde



Le Monde, 4-4-91

« On ne parle pas assez des Kurdes parce que nous n'avons jamais pris d'otage, jamais détourné un avion. Mais j'en suis fier ».

(D' Abdul Rahman Ghassemlou, responsable du PDK (Parti démocratique Kurde), assassiné à Vienne le 13 juillet 1989).

Mais qui sont donc ces Kurdes pourchassés et assassinés dans de nombreux États, génocidés en Irak par des bombardements chimiques, ces familles meurtries auxquelles on demande de payer les balles qui ont tué leurs enfants avant que les corps ne leur soient rendus ?

Géographiquement, la population kurde (aujourd'hui plus de 25 millions d'habitants) est répartie sur un territoire que se partagent les Etats turc, irakien, syrien, iranien, ainsi qu'une petite enclave en Union Soviétique, le tout étant estimé à environ 500.000 km^2, donc presque la superficie de la France. Et pourtant...

Avant de vouloir comprendre pourquoi les Kurdes font politiquement partie du cercle des oubliés du XX^e siècle, cela au moins depuis la fin de la première guerre mondiale, quelques repères historiques s'imposent :

Les Kurdes occupent une partie du Moyen-Orient intérieur depuis l'Antiquité. Ils sont les descendants des Mèdes, dont l'histoire ancienne a gardé la trace à de nombreuses reprises, longtemps adeptes du Mazdeisme (religion orientale qui suppose la lutte victorieuse du Bien contre le Mal), pour l'essentiel convertis à l'Islam au VII^e siècle de notre ère, lors du mouvement d'expansion conduit par les premiers successeurs de Mahomet. Au milieu du Moyen-Age, plusieurs principautés kurdes sont indépendantes, et certains grands responsables du monde mulsuman (ex : Saladin) sont d'origine kurde. Mais les Kurdes demeurent un peuple soucieux de préserver son originalité dans une région très arabisée : ils ne sont pas Arabes, mais Indo-Européens.

Au début du XVI^e siècle, les Turcs s'allient avec les Kurdes pour vaincre les Persans ; le Sultan reconnaît les « États kurdes ». A la fin de ce même XVI^e siècle est écrit le premier ouvrage d'ensemble sur l'histoire kurde (Cheref Khan : Fastes de la Nation kurde), ouvrage important s'il en est pour un peuple dont la culture s'appuie beaucoup sur la tradition orale, un peu à la manière des Aèdes (poètes et conteurs) de la Grèce ancienne.

Plus près de nous, jusqu'à l'aube du XX^e siècle, les Kurdes connaissent la domination de l'empire ottoman. Cela produit tout au long du XIX^e siècle de nombreuses insurrections, mais trop peu coordonnées, ces luttes aboutissent à des échecs que le peuple kurde paye durement, même si cela aboutit probablement à une meilleure prise de conscience globale du sentiment national kurde. Une date importante, 1898 : parution du 1er journal kurde : « Kurdistan ».

Durant la première guerre mondiale, l'empire ottoman, allié de l'Allemagne, est non seulement vaincu, il éclate et disparaît. Les nationalités (Arméniens, Kurdes) commencent à espérer un redécoupage de toute la région qui leur permettrait d'exercer leur souveraineté.

Dans la série d'accords qui suivent l'armistice du 11 novembre 1918, il y a bien sûr celui de Versailles que nous connaissons tous (29-6-19 : restitution de l'Alsace-Lorraine, etc.), mais il y a aussi la Conférence de San-Remo (avril 1920) qui laisse la porte ouverte à la création d'un État kurde, ce que confirme le Traité de Sèvres (août 1920) cosigné par le vaincu ottoman et les vainqueurs alliés, dont la France.

A partir de là, les choses auraient donc dû être définitivement plus nettes, mais cela aurait été sans compter avec les égoïsmes et les intérêts occidentaux.

L'après 14-18

1. Décidée à maintenir présence et intérêts sur une partie du Proche-Orient, la France se maintient en Syrie.

2. Les Anglais placent un Émir, Fayçal, sur le trône d'Irak, au mépris des engagements antérieurs ; l'intérêt économique, l'intérêt stratégique et l'orgueil dominateur des puissances coloniales expliquent cette mainmise.

3. Mustapha Kémal « Atatünk », général et homme politique turc prend le pouvoir. Il combat victorieusement les minorités kurdes et grecques. Confiants, les Alliés confirment alors en sa faveur les frontières en juin 1923 au traité de Lausanne.

La responsabilité des Français et Anglais dans la partition du Kurdistan au XX^e siècle est donc énorme. Pour deux raisons au moins : maintien d'une présence effective au Proche-Orient et Moyen-Orient, et, probablement, volonté hargneuse de conserver une base sûre au bord de la Mer Noire pour pouvoir intervenir contre la toute nouvelle Union Soviétique, alors aux prises avec d'intenses conflits et d'énormes difficultés.

A partir des années 20 jusqu'à aujourd'hui le calendrier des exactions commises contre les Kurdes serait un terrible agenda, la situation créée faisant de ce peuple morcelé une minorité fragile et bafouée dans chaque État : Iran, Syrie, Turquie et Irak.

Quelques exemples suffiront : à peine « consacré » par la communauté internationale (Lausanne, 1923), Atatünk fait interdire toutes les publications et fermer les écoles kurdes

(1924) ; c'est à la demande des Britanniques que la région de Mossoul est rattachée à l'Irak par la Société des Nations (1925), ces mêmes Britanniques qui feront intervenir les avions de la Royal-Air-Force en 1931 contre les villageois kurdes révoltés ; à la même époque, un leader kurde d'Iran est assassiné durant des pourparlers avec les représentants de Téhéran...

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, une nouvelle fois les Kurdes tentent de gagner leur indépendance, mais ces velléités seront de courte durée alors que le pacte de Bagdad (1956) prévoit une assistance mutuelle de la Turquie, de l'Iran et de l'Irak sous l'égide de la Grande-Bretagne pour réprimer les révoltes intérieures, pacte dont les premières victimes seront les Kurdes d'Iran. Les années soixante alternent à leur tour espoir et inquiétude pour la communauté kurde. On peut, grosso-modo, estimer que l'arrivée du parti Baas au pouvoir à Bagdad, les garanties données au Shah d'Iran par les Occidentaux, la silencieuse complicité occidentale pour bien des dirigeants turcs très réactionnaires ont fait émerger un sentiment de désespoir et d'abandon dans la communauté kurde dont le leader le plus connu est alors Barzani. La confusion qui règne également entre les tendances des divers mouvements kurdes accentuant certainement les effets les plus néfastes **d'une politique anti-kurde,** qui, par bien des aspects, ressemble à un génocide (même si ce mot doit être employé avec la plus extrême prudence). La situation est en effet la suivante depuis les années 80.

Les Kurdes sont 12 millions en Turquie, où ils sont privés des droits les plus élémentaires, et où leurs militants croupissent et meurent dans des prisons sordides.

Les Kurdes sont 8 millions en Iran : qui oserait prétendre aujourd'hui que les garanties les plus élémentaires de démocratie puissent être données par le pays des Ayatollahs ?

Les Kurdes sont encore 4 millions en Irak : le gaz, le napalm, la déportation, des villages entiers détruits depuis que S. Hussein est au pouvoir ; les noms de ces villes et de ces villages martyrs résonnent comme une litanie de souffrance : Qostapa, Diyana, Arbil, Zakho, Sardsht, Halabja...

Ce qui est le plus triste, c'est que Saddam Hussein, sans les armes qui lui ont été fournies par les pays développés, la France notamment, n'aurait pas même été capable de constituer une force armée convenable. Or la main du crime a été armée par ceux qui, au moment où les milliardaires koweitiens ont été brutalement virés de leurs « chiottes » en or massif, soudain la main sur le cœur, ont « cru » de leur devoir d'intervenir. Après avoir pendant une décennie armé Saddam Hussein pour qu'il bloque les Ayatollahs iraniens qui faisaient peur à l'Occident, après avoir provoqué la mort de centaines de milliers d'adolescents déguisés en soldats, après avoir laissé détruire des villages kurdes par milliers, et des civils par dizaines de milliers dans un silence étouffant de honte et de complicité, la bonne conscience occidentale a soudain ouvert les yeux, le regard braqué sur les milliards du pétrole. Soudain S. Hussein, l'ancien ami des uns et des autres, est devenu l'ennemi public n° 1, et on a même vu des politicards hypocrites nous expliquer qu'il fallait lui faire la guerre parce que, « vous vous rendez compte, ce Saddam Hussein n'a pas fait que la guerre au Koweit, voire à l'Iran : il a aussi fait la guerre aux Kurdes ! ». Heureusement, aucun journaliste n'a alors eu le culot de leur demander de citer seulement deux ou trois noms de villes kurdes !

Il faut enfin préciser, en ce qui concerne les propositions actuelles (enclave, zone-tampon, région sous protection de l'ONU...) qu'il s'agit là probablement de « termes » auxquels les dirigeants occidentaux ne peuvent pas échapper, car l'opinion publique de plus en plus informée ne leur pardonnerait pas l'indifférence face au drame. Il y a, certes, encore loin de la coupe aux lèvres, mais tout progrès est bon à prendre... d'autant plus que la position officielle des représentants kurdes n'est pas, depuis deux ou trois décennies, l'indépendance, position jusqu'auboutiste peu réalisable dans un « monde de Nations » regroupées au sein de l'ONU, mais au moins, pour chaque communauté kurde, une réelle autonomie au sein des États existants actuellement, cela, bien sûr, avec des modalités de surveillance et de soutien de la part de la communauté internationale.

Il n'est sans doute pas nécessaire, dans cette présentation succincte de l'histoire de nos amis kurdes, de dire ce qui se passe en ce moment (avril 1991) tant le drame du Kurdistan est soudain devenu un événement majeur de l'information, de la solidarité et, souhaitons-le, une blessure qui sera longue à cicatriser dans la bonne conscience occidentale.

Etienne Gasche

« Ouest-France » 4/4/91.

Le Droit des États et celui des peuples

« Ce qui nous rassemble aujourd'hui autour des réfugiés kurdes de Pleyber-Christ est un sentiment élémentaire de solidarité, qui fait fi de toutes les étiquettes », s'est exclamé Michel François au nom des organisations françaises qui soutenaient la manifestation.

Il s'en est pris à la répression poursuivie **« sous nos yeux, sous le regard à peine gêné de ceux pour qui le Droit s'arrête aux frontières des États. »** Car **« les Kurdes n'ont pas d'émir à remettre sur son trône. »**

Mais, a-t-il conclu, la revendication de l'indépendance **« que nos amis réfugiés nous demandent de soutenir aujourd'hui. Ce qu'ils nous demandent, c'est notre solidarité urgente, face à l'horreur qui frappe — peut-être en cet instant — leurs frères, leurs sœurs, leurs parents, leurs amis, ceux qu'ils ont dû quitter. Il y a quelques mois dans les pires conditions. Messieurs les gouvernants, ne vous abritez pas plus longtemps derrière le Droit des États pour laisser perpétrer le meurtre d'innocents ! »**

Cela s'est passé dans les cinq départements bretons

Manif SOS Kurdistan

Dix-huit associations, groupements ou partis de Loire-Atlantique se sont retrouvés le 9 avril au siège de l'UDB et se sont accordés pour soutenir ensemble l'appel de SOS Kurdistan en vue d'une manifestation le 13 avril à Nantes (17 h, place du Commerce), et annuler de ce fait le rassemblement qu'ils prévoyaient initialement pour le 11 avril.

Appels au 10 avril (outre UDB) : SOS Racisme, MRAP, AREV, PS, PCF, CFDT, CGT, Cimade, Gasprom, LCR, JCR, GCR, Verts 44, FEN, Ar Falz-44, CSF, CRI-Tiers-Monde, Ligue des Droits de l'Homme, PdL-Gaza-Jérusalem.

Il y a eu plus de 1.000 manifestants à Nantes, le 13 avril.

LA SLOVÉNIE : entre la crainte et l'espoir (2)

Une reconstruction de la Fédération est nécessaire, pour que chaque République puisse exprimer ses intérêts, en dégageant des intérêts communs dans le cadre d'une Fédération ou d'une Confédération capable de protéger les intérêts de toutes les nations vivant dans les Républiques yougoslaves.

M. Bekes estime qu'il n'y a en Yougoslavie de meilleures bases pour résoudre les problèmes de nationalité. La reconnaissance de la souveraineté des États peut mener en fait à l'établissement d'une Confédération. La souveraineté fédérale doit être l'équivalent de la souveraineté des Républiques. Les changements constitutionnels sont impossibles sans l'accord des Républiques, tout comme les amendements à la constitution.

Pour M. Bekes les nouvelles propositions pour l'organisation de la Fédération yougoslave sont une expérience particulièrement intéressante et la plus développée dans la recherche des solutions aux problèmes des États plurinationaux. Il rappelle l'importance du livre d'Éduard Kardelj, « La question nationale slovène », publié en 1936 (livre publié sous un pseudonyme saisi presque immédiatement, seuls 200 exemplaires ayant été achetés avant la censure), qui a été à la base de l'organisation de la Yougoslavie et qui contient déjà environ 55 ans auparavant, les principes définis dans la Déclaration de la CONSEU à Barcelone en 1990.

La Slovénie s'est prononcée pour une confédération avec libre association dans le cadre de la Yougoslavie d'États souverains. C'est la solution à laquelle s'est rangée également la Croatie. Les Macédoniens, menacés par le nationalisme grand-serbe (3), prônent également un système confédéral. Les Bosniaques, sans parler d'indépendance ou d'autonomie, aspirent également à la « souveraineté de leur État ». Par contre un modèle fédéral centraliste est défendu par les Serbes (aussi bien par les nationalistes que par les partis démocratiques, et que le parti socialiste, nouveau nom de la Ligue communiste) qui s'appuient sur l'armée yougoslave et qui sont aidés par le Monténégro, où les élections de décembre ont éyé remportées par la Ligue des communistes (non réformateurs) et où certains parlent d'« union spirituelle avec les Serbes ».

Depuis avril 1990 l'affirmation de la souveraineté slovène s'est précisée. Déjà en mai 1990, lorsque Boris Jovic, Serbe, chef de l'État yougoslave s'est prononcé pour une fédération yougoslave centraliste, les Slovènes se sont indignés en réaffirmant leur demande d'une confédération respectant la souveraineté des États membres et laissant à chaque République le choix de sa propre voie de développement.

La Slovénie a d'autre part abrogé 25 lois fédérales pour reprendre le contrôle de la République et réduire le rôle de la fédération ; les mesures slovènes ont été condamnées par les autorités fédérales.

La lutte des Slovènes pour la reconnaissance de leur souveraineté ne se déroule pas seulement sur le terrain directement politique. Elle se prolonge sur le terrain diplomatique : ainsi le 1er octobre dernier a été ouvert à Washington un bureau de liaison par la Slovénie. Elle se mène aussi dans le domaine militaire ; la Slovénie a refusé de placer sa défense sous le commandement de l'armée yougoslave, ce qui a entraîné l'occupation du quartier général de la défense slovène par l'armée yougoslave dans la nuit du 4 au 5 octobre dernier. Elle intervient enfin sur le terrain économique : depuis les prises de position des autorités et dirigeants slovènes (et croates) en faveur d'une solution confédérale et depuis la réforme économique engagée par le gouvernement fédéral la Serbie taxe les produits venant de Slovénie (et de Croate), ce qui aggrave les difficultés des entreprises slovènes dont certaines vendent 30 % de leur production en Serbie).

La marche vers la souveraineté a été marquée plus récemment par la décision des dirigeants slovènes d'organiser un référendum sur l'autonomie de leur République, qualifié d'« acte anticonstitutionnel » par les autorités fédérales. Ce référendum a eu lieu le 23 décembre dernier : 88,5 % des électeurs inscrits se sont prononcés pour l'indépendance. Le 26, le Président Milan Kucan a proclamé « l'indépendance et la souveraineté de la République de Slovénie ». Il a également solennellement présenté un programme d'action en six points : préparation d'ici six mois des lois donnant à la Slovénie ses compétences d'État souverain et promulgation d'une nouvelle constitution d'ici le printemps 1991, établissement par la Slovénie de « son propre système économique », négociations avec les autres Républiques afin de définir les bases de nouvelles relations sur une base confédérale ou dans le cadre d'une communauté économique d'États souverains, demande au gouvernement fédéral de reconnaître le droit des peuples de Yougoslavie à l'autodétermination et de permettre aux représentants des six Républiques de régler la crise politique actuelle (mais pendant une période transitoire le gouvernement fédéral garderait un rôle important pour assurer un fonctionnement « minimum » de la Fédération et éviter une aggravation de la crise), obtenir la reconnaissance internationale de la Slovénie et demander son adhésion aux organisations internationales (ONU, OCDE, AELE, Conseil de l'Europe) et procéder à la démilitarisation du pays (la sécurité nationale étant transitoirement assurée par les forces de l'ordre et de la défense territoriale). Le 23 décembre le président Kucan a précisé toutefois que la sécession de la Slovénie n'interviendrait qu'en cas d'échec des négociations avec les cinq autres républiques.

Les minorités slovènes

Des Slovènes continuent à vivre dans les trois États voisins de la Slovénie, où ils connaissent des situations diverses : ils



sont environ 100.000 en Italie, 20.000 en Autriche, 7.000 en Hongrie.

Dans le cas de l'Italie, la protection globale des minorités est une obligation légale définie par le traité signé à Londres en 1954 par l'Italie et la Yougoslavie. Depuis dix ans une loi est à l'étude en Italie pour définir le territoire dans lequel les Slovènes auraient des droits et le niveau de ces droits. Les partis de droite et du centre entendent limiter l'étendue de ce territoire et des droits des Slovènes.

Dans l'ensemble la politique d'assimilation reste pratiquée envers les Slovènes d'Italie. Ceux de la province d'Udine n'ont aucun droit ; dans les provinces de Gorizia et de Trieste la situation est quelque peu meilleure. Dans ces deux provinces le slovène est présent dans sept écoles maternelles, dans 52 écoles primaires, dans deux collèges et quatre lycées, mais deux revendications officielles ne sont pas acceptées : obtenir un minimum d'autonomie, obtenir le financement d'écoles slovènes dans la province d'Udine.

La République de Slovénie peut apporter une aide (ne serait-ce que par les émissions, depuis 17 ans, de la télévision slovène), mais le matériel pédagogique est parfois difficilement utilisable jusqu'à aujourd'hui pour des raisons idéologiques (en histoire notamment).

La situation est un peu meilleure en Autriche. L'article 7 du traité austro-yougoslave prévoit en effet des garanties en vue d'une libre organisation scolaire, culturelle et administrative dans les territoires où vivent des minorités. Mais les autorités locales ou des Länder n'ont pas été préparées à la prise en compte des minorités et la question reste en suspens entre les deux États.

Les choses sont pires en Hongrie où il n'existe aucune obligation internationale découlant d'un traité bilatéral. Le traitement réservé aux Slovènes varie selon le bon-vouloir des Hongrois et selon les fluctuations des relations hungaro-yougoslaves. Une nouvelle organisation créée parmi les Slovènes de Hongrie, population rurale peu développée, revendique des cours de slovène dans les écoles, collèges et lycées ainsi que la nomination de prêtres slovènes.

La volonté de souveraineté nationale de la Slovénie, qui n'est pas sans rappeler le rôle de la Lituanie en URSS, a une portée exemplaire. Le projet d'organisation confédérale avec association d'États souverains peut être une solution pour d'autres États pluri-nationaux, comme par exemple l'URSS. Nous avons également, en tant qu'autonomistes bretons des leçons à tirer de l'exemple de la Slovénie.

Y.J.

Léonid Pliouchtch en Bretagne pour défendre la cause balte



Léonid Plioutch et Alvydas Malinauskas

Le célèbre mathématicien russe qui vit à Paris depuis 1976 était de passage à Lannion le samedi 31 mars, après être passé à Brest, à l'initiative du comité de solidarité Bretagne-Peuples Baltes.

Léonid avait revêtu le médaillon d'un mouvement populaire ukrainien et accompagnait Alvydas Malinauskas, solide gaillard blond d'une trentaine d'années, qui portait l'emblème d'un cercle de jeunes agriculteurs en Lituanie.

Pliouchtch le dissident

D'entrée de jeu, le mathématicien dissident soulignait l'écart, parfois important, qui sépare le discours des dirigeants planétaires sur les droits de l'homme et la réalité vécue sur le terrain. Interrogé sur sa vie, il faisait les commentaires suivants : après avoir été marxiste stalinien, il adhérait en 1960 à un mouvement démocratique, ce qui lui valait d'être interné en prison psychiatrique de 1972 à 1976. Au terme d'une logique infernale qui le laissait sans mémoire et réagissant comme un automate, il était libéré sous la pression du corps international des mathématiciens, d'Amnesty International, de différents syndicats (la France jouant d'ailleurs un rôle important dans cette libération). Il expliquait également, le 31 mars, le sens profond de la dissidence en général : *« Moi, homme, j'ai le droit de décider »*, en particulier dans ce monde soviétique où l'on ne parle que par « nous ». Concernant sa propre dissidence : en tant que cybernéticien, il avait senti venir la révolution informatique et l'importance de la vérité de l'information (sans quoi, tout pays deviendrait arriéré) ; de plus, il se sentait concerné par le combat national ukrainien, alors que l'on disait à ceux qui parlaient la langue ukrainienne : *« Mais parlez donc dans une langue humaine »*.

Situation et perspectives en URSS

La situation en URSS se caractérise, selon Pliouchtch, par un net virage conservateur depuis octobre 1990. Pour lancer la pérestroïka, Gorbatchev avait dû être fort et s'était appuyé sur le KGB et une partie de l'armée. Il pensait pouvoir contrôler le mouvement, du haut, avec le Parti communiste (et la bureaucratie correspondante), mais en réalité, les gens ont progressivement acquis une conscience de plus en plus indépendante. Gorbatchev essaie de démocratiser « un peu », mais dans ce domaine on ne peut faire les choses à moitié : comme le dit une célèbre économiste soviétique, *« On ne peut être à moitié enceinte »*.

Tout cela étant dit, l'URSS vit aujourd'hui une période dont l'avenir est ouvert, même si les risques de dictature sont sérieux (Gorbatchev mène-t-il le pays à la guerre civile ?). *« Quand quelque chose est mort, on ne peut l'obliger à vivre »*, affirme Pliouchtch, au sujet de l'empire soviétique.

Il y a une grande diversité de situations d'une république à une autre (de l'Ukraine à la Lituanie, par exemple), mais en tout état de cause, Léonid voit une évolution pacifique en trois phases :

1. L'accès à l'indépendance d'un grand nombre de républiques soviétiques ;

2. La création d'une confédération est-européenne qui s'arrêterait aux républiques occidentales de l'URSS (les Pays baltes, l'Ukraine, la Biélorussie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan...) ;

3. La création de la grande Europe (Est + Ouest).

Situation et perspectives en Lituanie (et dans les autres Pays baltes)

SOS Pays baltes a été créé par Pliouchtch pour informer sur la situation des Pays baltes et agir dans la défense de leurs intérêts.

La Lituanie attend de la France le déblocage de l'or balte et une coopération économique en agriculture, industrie... Avec la Lettonie et l'Estonie, elle souhaite que les aides économiques, au lieu d'aller en URSS, aillent directement aux autorités des républiques véritablement démocratiques.

Quelles ressemblances peut-on trouver entre la Bretagne et la Lituanie ?

– une taille géographique et une population (3,5 à 4 millions d'habitants) comparables ;

– une agriculture importante dans les deux cas ;

– une langue et une culture à défendre (la majorité des Lituaniens parlent le lituanien).

Alvydas Malinauskas, qui s'est battu pour que son cercle des jeunes agriculteurs soit présent au gouvernement démocratique de Vilnius, souhaite des échanges de coopération agricole dans les deux sens avec la Bretagne : le besoin essentiel des agriculteurs lituaniens qui souhaitent aller vers une privatisation des terres, réside dans l'acquisition de techniques agricoles.

Interrogé sur la situation politique en Lituanie, Alvydas répond : *« Nous avons décidé démocratiquement d'être indépendants. Gorbatchev peut faire ce qu'il veut... »*.

Ouverture

Le mathématicien et le leader agricole se rejoignaient pour se définir démocrates, Pliouchtch mettant l'accent sur les droits de l'homme et Malinauskas sur l'union au-delà des partis et l'indépendance de la Lituanie.

Il leur apparaissait important que les gouvernements occidentaux reconnaissent les Pays baltes et leur fournissent des aides économiques directes, sans passer par l'URSS.

Le comité de Solidarité Bretagne-Peuples baltes (Skoazell Breizh Poblou Balt) pouvait se féliciter d'avoir ouvert des chemins de Brest à Brest-Litovsk.

Christian MADEC

NDLR : *Comité solidarité Bretagne-Peuples baltes, s/o S. Donnart, rue du colonel Simmon, 22470 Plouézec.*

Slovénie (suite)

Depuis la rédaction de ces quelques lignes l'évolution de la Yougoslavie s'est accélérée.

Le 20 février le Parlement de Slovénie a adopté à la presque unanimité une résolution proposant la « dissociation de la République socialiste fédérée de Yougoslavie (RSFY) en deux ou plusieurs États souverains et indépendants » par des voies pacifiques et négociées, mais sans exclure de former une « confédération » yougoslave ou une communauté économique. Le 21 février, le Parlement de Croatie a adopté une résolution quasi-identique. Le 22 ont eu lieu à Sarajevo des discussions entre la présidence collégiale et les Républiques ; la Bosnie Herzégovine propose de créer « une communauté assymétrique » (Serbie, Monténégro, Bosnie, Macédoine d'une part, Slovénie et Croatie d'autre part).

C'est cependant le problème de la démocratie qui est à l'origine de la crise actuelle. Les manifestations, brutalement réprimées, de l'opposition en Serbie à un gouvernement socialiste resté pur et dur, ont entraîné la démission du président, serbe, de la Fédération, le 15 mars, suivie le 16 de celle des représentants du Monténégro et de la Voïvodine à la présidence collégiale. Les institutions sont hors d'état de fonctionner. L'intervention de l'armée menace. La Yougoslavie va-t-elle éclater dans le sang et les larmes ?

Y.J.

Littérature et écrivains bretonnants d'après-guerre

Travailleur infatigable, modeste (trop) et souriant, Francis Favereau propose la synthèse d'un demi-siècle de littérature bretonnante. L'interférence des querelles politiques et des inimitiés personnelles rendait l'entreprise périlleuse : armé de son érudition tranquille et de sa gentillesse coutumière, l'auteur sait déminer le terrain, disant ses quatre vérités à chacun sans avoir l'air d'y toucher... Tel quel son essai fera date, d'autant qu'il est prévu – outre l'édition de la version bretonne par la revue Ar Falz – des traductions en anglais et en allemand pour le public européen.

Plus de la moitié de ce numéro de **Skol Vreizh** est occupé par un répertoire alphabétique des écrivains de langue bretonne du second XX[e] siècle : dans une forme abrégée, il reprend et poursuit jusqu'à nos jours le catalogue d'Abeozen paru en 1947 et rendra les mêmes services. J'avoue cependant ne pas être convaincu de la pertinence de la démarche de F.F. quant il mélange écrivains confirmés et « écrivants » : la publication d'un ou deux articles dans telle ou telle revue est-elle en soi un fait assez remarquable pour figurer auprès d'auteurs réguliers ?Il me semble qu'on pouvait laisser les simples « écrivants » de côté pour les savants comptages bisannuels de Fañch Broudic qui s'intéresse, lui, non à la littérature en général, mais au public bretonnant cultivé – lecteur et scripteur.

Les vaillantes éditions **Skol Vreizh** ont, pour une fois, une trouvaille commerciale : les principaux auteurs sont présentés en photos. La mention de leurs noms, de leurs œuvres, ajoutée à leur portrait devrait convaincre même les plus pingres d'entre eux d'acheter ce numéro de la revue... Les plus importants des vivants ont même droit à leur portrait par Nono, parmi lesquels je retiendrais volontiers Pierre-Jakez Hélias en play-boy dénudé et casquetté (suite à une interview qu'il donna jadis à la célèbre « revue de l'homme moderne »), Yann-Ber Piriou plus barde bretonnant tout inspiré de poésie intérieure que jamais, et la calotte crânienne lustrée reposant sur la face lipue du gourmet rhétoriqueur Morvannou Fanch, véritable chanoine laïque de la prose basse-bretonne... Les autres ne sont pas mal non plus d'ailleurs, mais plus réalistes, moins croqués à mon goût...

Les trente premières pages de l'ouvrage apportent la contribution personnelle de F.F. à cette galerie de portraits. En quelques chapitres, il dégage l'essentiel d'une production cinquantenaire et la met en perspective grâce à sa bonne connaissance du monde littéraire anglo-saxon (Francis a été aussi très jeune agrégé d'anglais). Sur la lancée de Gwalarn certains anciens d'avant-guerre continuent à produire tandis que s'affirme sur tous les plans la figure incontournable de Roparzh Hémon. Le créateur du ZH et de l'écriture unifiée de 1941 est-il, aussi, un écrivain ? La question se pose devant une œuvre ample, multiforme, diverse dans ses influences, étrangère au breton parlé et, en définitive, plus louée inconditionnellement ou vouée aux gémonies de la collaboration avec les nazis que véritablement lue. F.F. se demande si derrière le chef de file de l'école d'**Al Liamm** et le polygraphe exilé en Irlande ne passe pas, parfois, malgré ou grâce à sa langue trop froide,



un véritable écrivain, voire un poète. « Roparzh Hémon en figure du commandeur » : la formule est belle et peut s'interpréter à souhait... sans bénéfice d'inventaire réel.

Facile à publier, la poésie envahit les revues culturelles bretonnantes : elle correspond bien à un état d'esprit, à une tradition et aux dures conditions économiques qui furent celles de l'édition bretonne jusqu'à il y a peu. On ne peut en dire autant du roman, à peu près absent de la production récente : trop long, trop aléatoire, les auteurs modernes lui préfèrent la nouvelle plus maniable, facile à faire passer, finalement le genre le plus caractéristique de la littérature bretonne et le plus propice à des effets de style et de composition. La renaissance du théâtre est trop récente pour que se dégage une tendance précise, tandis que les genres secondaires (littérature enfantine, BD, policier, science-fiction) sont encore dans les limbes. Quand on écrit en breton aujourd'hui, on fait de la poésie ou on s'adonne à la nouvelle, à moins qu'on ne rédige ses souvenirs d'enfance pour les plus vieux, nés vers 1910.

F.F. aborde aussi la question du contenu, distinguant plusieurs générations d'écrivains : en ce domaine les fils succèdent souvent aux pères comme il le rappelle... En réalité, si je le suis bien, la situation actuelle n'est pas très rassurante puisque, d'une part, les traductions du breton au français (ou à l'anglais ?) sont très rares et ne remportent guère de succès tandis que la littérature bretonnante s'universalise dans ses thèmes et ses sources d'inspiration, le plus souvent prises en Amérique du Nord. On obtiendrait ainsi un corpus de textes ne se rattachant à la Bretagne que par le choix délibéré d'une langue minoritaire et ayant vocation à demeurer marginale dans l'état actuel des choses, et des auteurs « modernistes » frappés au coin d'un provincialisme anglo-saxon assez exotique en terre francophone... Le talent seul pourrait aider à surmonter cette contradiction sous-jacente mais il n'apparaît pas que les auteurs de l'école d'**Al Liamm** aient encore démontré le leur au regard des standards internationaux de reconnaissance littéraire... N'est pas Ismaël Kadare qui veut !

Autant dire que l'indispensable fait encore défaut, à savoir des écrivains bretonnants fortement ancrés dans leur langue (qui ne peut être du français traduit !), dans leur pays, dans leur peuple. La matière me paraît assez riche pour retenir l'attention de la nouvelle génération si elle veut bien quitter le confort de certains ghettos... Mais cela Francis Favereau se garde bien de l'écrire pour ne choquer personne, grâce lui en soit rendue !

Jean-Christophe Cassard
(6 rue Longue - 29210 Morlaix, 55 F)

AUDIOVISUEL

Un Festival réussi

Le 12[e] Festival international du film et de la télévision des Pays Celtiques a eu lieu pour la deuxième fois à Inverness en Écosse (où il s'était déjà déroulé en 1987).

Pendant trois jours, les membres du jury international ont visionné et délibéré sur 41 œuvres choisies sur les 220 soumises à la sélection préalable par les jurys nationaux des différents pays celtiques.

Les œuvres présentées étaient inscrites dans quatre catégories. Dans la catégorie « dramatiques » étaient présentées trois œuvres de Bretagne : « Rose et Raymond » de Hubert Blanchard, film primé à Douarnenez en 1990 ; « La Grosse » de Françoise Decaux-Thomelet » et « Krank » ; ce film vidéo a été réalisé par Jean-Pierre Bastide et produit par FR3-Bretagne-Pays de Loire, sur un scénario de Jakez Ar Borgn, qui a remporté le prix du concours de scénario organisé en 1990, à la suite du dixième Festival à Roscoff en 1989 et dont le thème était d'imaginer un scénario à l'action située en Bretagne en l'an 2000 ; J. Ar Borgn nous raconte que la Bretagne est alors devenue une puissance économique et culturelle, ce qui provoque des réactions des autres puissances...

Dans la catégorie « documentaires », il y en avait cinq œuvres bretonnes : trois sur la destruction par l'incendie de cette forêt, une émission du magazine sur les télévisions des pays celtiques « Dremmwel ar Gelted » et « Regards croisés » de P. Guinard sur le jumelage entre Brest et Saponé). Les deux autres œuvres sont « La Faucille et le Maquereau » de P. Lespinasse et Y. Charles sur les pêcheurs soviétiques au large de l'Écosse, film montré à l'émission « Thalassa » et « Les Prairies irriguées en Bretagne » de Dominique Hannedouche, film vidéo produit par l'ACAV de Saint-Cadou. →

« As-tu vu Cremet ? » Au bout de l'enquête, l'histoire !

« La saga d'un Breton hors pair »

Après notre compte-rendu de leur livre *« Le croissant et la croix gammée »*, il y a quelques mois, Roger Faligot et Rémy Kauffer nous avaient annoncé la parution prochaine d'un livre particulier, saga d'un breton « hors pair », selon leur propre expression. *« As-tu vu Cremet »*, c'est le titre du copieux volume (près de 550 pages, dont 16 de photos hors-texte, 145 F, Fayard) qu'ils nous ont fait parvenir.



Jean Cremet, militant ouvrier nantais, est à peu près inconnu : pourtant, sa vie n'a pas été banale. Ami de Lénine, il fut le fondateur du PC en Bretagne. Il fut d'ailleurs secrétaire général-adjoint du PCF, le seul délégué de l'hexagone auprès de l'Internationale Communiste, organisateur du premier réseau d'espionnage au service de l'Armée Rouge dans l'Etat français, il est démasqué en 1927 et doit s'enfuir à Moscou. Trois ans après, on le retrouve en mission en Chine, où il rencontre Mao, Den Xiaoping et Chou-En-Lai. Il disparaît en Chine ou plutôt, nous apprennent les auteurs, fait courir le bruit de sa propre mort. Ce qui lui permet d'entamer une deuxième vie, aux côtés des Républicains en Catalogne ibérique, dans la résistance. Avec un goût du secret et des fausses identités qui n'ont pas facilité le travail des écrivains-enquêteurs ! Ceux-ci nous livrent donc une fascinante traversée du siècle, de ses drames, de ses événements marquants, reconstituant la trajectoire incroyable de ce petit Breton méconnu et discret, rénovateur communiste avant l'heure et dont la vie familiale fut à plusieurs reprises bouleversée par les événements.

Une enquête réussie

Cette saga est aussi l'aventure des enquêteurs, à la recherche de la vérité sur J. Cremet, qui frappent aux portes, fouillent les archives, confrontent les témoignages. Après avoir échoué sur des voies sans issue, ils finissent presque toujours par retrouver le fil de leur personnage, un spécialiste de la clandestinité qui s'était habitué à brouiller les pistes et à faire disparaître toutes les archives le concernant. Jean Cremet, alias M. Thibault, alias Gabriel Peyrot, alias M. Duchêne (1965) finit par livrer une bonne partie de ses secrets, et par là même ceux d'une époque et d'un type de militance. Une histoire qui rejoint l'histoire et où l'on rencontre F. Blancho, N. Boukharine, M. Cachin, Den Xiaoping (le maître actuel de la Chine), Doriot, B. Frachon, M. Gorki, Lénine, Malraux, Sorge, Souvarine, Thorez, etc., etc. On était loin de l'arsenal d'Indret, près de Nantes, ou le « Petit Rouquin » avait fait son entrée dans la vie active comme apprenti en chaudronnerie.

Bref, on ne sait si l'on doit s'étonner plus de la vie de Cremet ou des exploits de ses biographes qui ont réussi à renouer les fils, à reconstituer la trajectoire, parcourant le monde, recoupant les témoignages, de Taiwan à Singagour, en passant par Barcelone et St-Nazaire... Six ans de beau travail. Maigret n'a jamais disposé d'un tel temps ni d'un tel champ pour ses enquêtes.

J.J. Monnier

→

Le prix de l'Esprit du Festival a été décerné à Graham Strong pour « Run rig », film produit par la télévision écossaise sur le groupe écossais dont les ventes sont les meilleures et qui chante la plupart de ses chansons, souvent inspirées de l'histoire de l'Écosse en gaëlique.

Ce douxième Festival a été particulièrement bien suivi, a présenté un intérêt créatif et commercial sans précédent. Il a été marqué aussi par une ouverture sur l'Europe avec la présence de représentants de la télévision basque (Euskal Telebista), de celle de Catalogne (TV3) et celle de Galice (TVG). Souhaitons maintenant plein succès au Treizième Festival qui aura lieu aux Pays de Galles.

Y.G.

Nouveauté :

« La puissance soviétique et la mer »

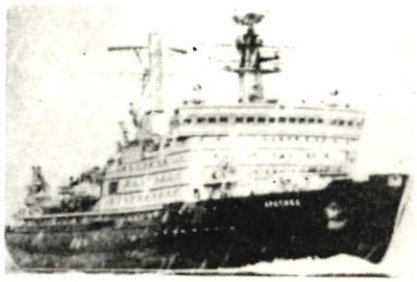
Alain Guillerm, Danièle Auffray et deux autres membres du laboratoire d'Histoire Maritime de la Sorbonne viennent de publier, à tirage limité, un ouvrage important (LSC Editions) que la « Librairie du Peuple Breton » peut vous fournir en exclusivité (voir page 28).

Evoquant la progression spectaculaire des flottes soviétiques, les auteurs soulignent d'emblée que *« l'ouverture a bien commencé par la mer »*, dans les années 60.

Un chapitre historique montre les rapports entre l'Empire russe et la mer depuis les origines jusqu'à 1917, un empire totalement continental pendant les premiers sept siècles de son existence, Suédois, Baltes issus de la Hanse et Turcs contrôlant les mers, les Russes, eux se concentrant sur les routes de l'Est vers la Chine et le Pacifique.

Déjà l'Etat possède le monopole du commerce extérieur, récupérant taxes et bénéfices d'une balance commerciale toujours positive.

Au XVIII[e] siècle, Pierre Le Grand brise la Suède et fonde St-Petersbourg sur le territoire conquis, Catherine enlève aux Turcs l'Ukraine maritime. A la fin du siècle, la Russie a 41 vaisseaux de ligne, ce qui est déjà beaucoup par rapport aux 75 de la France et aux 135 du Royaume-Uni, mais une faible flotte de commerce (14[e] rang). Après le désastre de Tsushima face à la flotte japonaise



(1905), l'Empire rebatit 7 vaisseaux avant 14. Les 4 de Kronstadt assirent, de 1917 à 1921, le pouvoir des Soviets.

En 1945, tout était encore à construire pour l'URSS, qui développe massivement les chalutiers, puis les navires marchands.

Composition et présence des flottes de guerre, US et soviétiques sont comparées, par zone, grâce à des tableaux exclusifs. On passe enfin à la marine marchande, avec examen de son potentiel militaire et commercial, le chapitre sur la « géopolitique maritime » interne de l'URSS n'est pas le moins original. Le développement de la flotte marchande soviétique est spectaculaire. 4[e] pavillon mondial derrière le Panama, qui l'eut cru ? Où cette flotte intervient-elle ? Cette machine à rapporter des devises, sans oublier ses objectifs militaires éventuels, est disséquée et expliquée avant que l'intérêt d'une politique maritime pour l'hexagone ne soit évoqué. Un livre riche et rare.

Vu : La St Patrick à Quimper

Le 17 mars, les Irlandais du monde entier ont fêté la Saint Patrick. Les Quimpérois aussi. En effet, à cette occasion, le comité de jumelage Quimper-Limerick, dont c'était aussi le dixième anniversaire, avait décidé d'organiser toute une série de manifestations culturelles du 12 au 22 mars.

Et tout d'abord des expositions de photographies en collaboration avec l'association « L'œil Quimpérois ». Plusieurs professionnels nous proposaient de jeter un œil sur le vert pays de nos cousins Gaëls. Que ce soit le monde des Tinkers, celui des courses de lévriers, ou encore les pélerinages au Croagh Patrick. Enfin une expo d'amateurs prétexte à un concours doté d'un voyage à Cork.

Exposition de peinture également sur le thème de l'Irlande en plusieurs points de Quimper, dont la librairie Ar Bed Keltiek où l'on pouvait admirer les aquarelles de Robert Morvan-Le Guedes.

Littérature ensuite avec des rencontres poétiques et lectures de poèmes gaéliques, ainsi que des présentations de livres d'auteurs irlandais dans plusieurs librairies de la ville.

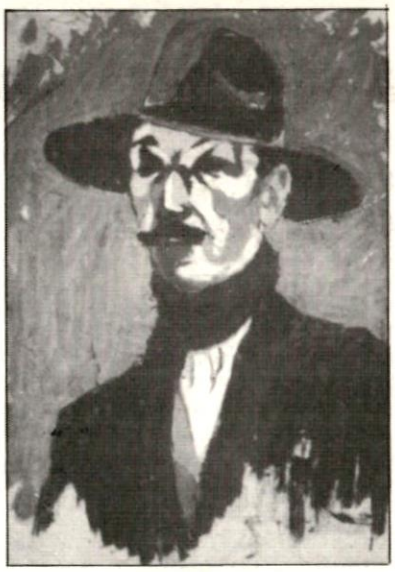
Cinéma enfin, la partie la plus importante et de loin la plus intéressante à mon avis. Ce festival de cinéma a permis à bon nombre de personnes de découvrir un côté de la culture irlandaise moins connu.

De nombreux films (une douzaine) nous étaient proposés : *« Fools of Fortune »* et *« Cal »* de Pat O'Connor (l'engrenage de la violence), *« Reefer and the Model »* de Joe Comerford, et 3 films de Ken Loach, qui était présent à Quimper pour animer un débat sur le problème Nord Irlandais lors de la présentation de son dernier film : *« Hidden Agenda »* ou comment à partir d'une enquête sur les atteintes aux droits de l'homme en Ulster au début des années 80, est faite la lumière sur le complot de politiciens véreux qui amena Mrs Thatcher au pouvoir en G.B.

Et bien sûr, comme une Irlande sans musique paraît inconcevable, cette semaine irlandaise a été marquée par des sessions dans de nombreux bars reconvertis en pub tous les soirs (la Guiness et la Smithwick's coulaient à flot), avec des musiciens irlandais venus pour l'occasion, et des musiciens bretons jouant de la musique irlandaise.

Enfin, le clou de la semaine a été le concert de Flash Company, groupe dublinois formé en 1989 et qui joue de la musique traditionnelle. Le samedi soir, aucun des nombreux spectateurs présents dans la salle n'a été deçu par ce groupe qui possède une sacrée « pêche », et dont on n'a pas fini de parler, d'autant que leur premier album doit sortir sous peu.

P.C.



L'œuvre de M. Le Scouézec

Le père de Gwenc'hlan Le Scouézec, le peintre Maurice Le Scouézec, décédé dans l'oubli en 1940, est en train, depuis six ans, d'être redécouvert et apprécié. Les éditions Beltan viennent de faire paraître un beau volume de 150 pages, grand format, comportant l'inventaire complet à ce jour de 3.607 huiles, aquarelles, dessins et gravures actuellement repérés.

L'ouvrage comporte 57 reproductions qui donnent une bonne idée de l'œuvre du peintre breton de Montparnasse, qui a aussi sillonné le monde. Il manque quelques œuvres à l'inventaire, données de son vivant par l'auteur, qui nous entraîne aux Comores, à Madagascar, en Normandie, à Djibouti, à Plouescat, à Suez, à La Corogne, à Anvers, en Corse, en Égypte, au Soudan, avec tout de même une prépondérance de paysages et de scènes de Bretagne !

QUIMPER

Portes ouvertes sur la langue bretonne

L'association Dor Zigor qui regroupe les bretonnants de Quimper et environs, organise début mai, une semaine « portes ouvertes sur la langue bretonne » avec plusieurs manifestations culturelles.

– Le 2 mai 1991, une conférence sur les noms de famille à 20 h 30, aux halles, avec Gwenole Ar Men.

– Le 3 mai, une soirée cabaret plus spécialement consacrée à la création en langue bretonne avec Bernez Tangi, Arnaud Maisonneuve et Per Vari Kerloc'h au bar chez Paul, avenue de la Libération.

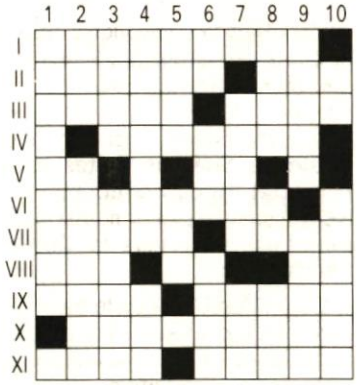
– Le 4 mai, un concert avec J.F. Kemener et Youenn Gwernig (le premier concert du grand retour du barde !) au théâtre municipal de Quimper.

Pendant la semaine, des expositions sur la langue bretonne à la poste et chez les commerçants du centre-ville.

Vous êtes tous invités cordialement à rendre visite à ces différentes manifestations.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 31
(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. On peut y voir de nombreux exemples d'art naïf dus à l'abbé Fourré. – II. De la forme d'un produit alimentaire dont la Bretagne n'est pas avare ; Perd son calme quand on sonne. – III. Ancêtre du rugby ; Certains Bretons ont pu le faire d'une croix. – IV. Imite les vagues, mais de droite à gauche. – V. Article ; Teinte. – VI. On lui doit le canal de Nantes à Brest. – VII. Célèbre organisateur de voyages ; Une moitié de squelette. – VIII. Des agneaux plutôt agités ; Au cœur de l'Arrée ; Inversé : adverbe. – IX. Dans le désordre : pays breton ; Squelette. – X. Constituent peut-être un recours pour les peuples minoritaires de l'hexagone. – XI. Une des teintes dominantes dans les « fresques » de Kernascléden ; On peut voir ce type de colonne à St-Sauveur de Dinan et non à St-Sauveur de Redon.

VERTICALEMENT

1. La fille de Saint-Pol-Roux a vu le jour dans ce village du Finistère. – 2. Remarquées dans Plourivo ; Il s'opposa fréquemment à Broussais. – 3. Hale ; Privé de l'article initial, n'est donc pas l'inventeur du scaphandre autonome. – 4. Le philosophe Georges Palante s'y est donné la mort le 5 août 1925 ; De bas en haut : plate-bande. – 5. Dans le nom d'un chef de bande idéalisé par le Barzaz Breiz ; Peau de bête. – 6. Adverbe ; Phonétiquement : chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine ; Perpétré par le personnage évoqué au 5 vertical. – 7. De bas en haut : sur certains ponts ; Ne sert plus de véhicule. – 8. Telle la Bretagne de nos rêves ; Adverbe ; Habitation ou habitations. – 9. On s'en méfie lorsqu'ils sont hauts ; Sur les armes de Josselin, Landerneau, Vitré, etc. – 10. Lettres d'Arzal ; Animal marin peu fréquentable.

M. ERWAN

Bernez Tangi, chanteur bretonnant



P.B. : ***Peux-tu nous retracer ton itinéraire musical ?***

Bernez Tangi : J'ai commencé à composer des chansons en breton au début des années 70 ; chansons de la vie quotidienne que je chantais seul. En 1976, j'ai rencontré Denez Abernot qui avait la même démarche que moi. Cette année-là, Bob Simon était objecteur de conscience. Des musiciens des Bleizi-Ruz, Ewen, Manu Lannuhel et d'autres, sont allés le soutenir à son procès à Montluçon. A l'issue de ce voyage est née l'idée de créer ce groupe. Storlok était né et comprenait les musiciens suivants : Youenn Gouez, Bob Simon, Mona Jaouen, Abalip, Beauvir, Floc'h, Desbordès et moi.

En 1980, Storlok s'arrête, en « pleine gloire », pour la raison qu'aucun d'entre nous n'a voulu en faire un métier ; chacun continue sa route. Certains vont dans d'autres formations musicales. Tout ceci se passe sans drame.

Moi, je décide de réformer un autre groupe avec des anciens membres comme Abalip, Beauvir, Floc'h auxquels viennent s'adjoindre Le Vallégant et Emily. C'est le groupe Sklabez. Je compose principalement les chansons et mélodies. On tourne pendant un an, un an et demi.

Après, le groupe Furlukin (clown) lui succède. Il est composé de deux kabyles : Farid Siatmeur et Djamel. On tourne pendant un an ou deux.

Un grand silence fait suite « Pentothal » est un regroupement de musiciens qui s'est fait pour l'occasion d'une chanson.

En 1990, je compose et chante « Daou Vreton 20 ba'r prizon » dans la cassette « Kounnar Du ». Enfin, quelques mois après, je sors ma cassette « Kest ar lec'h ».

P.B. : ***Tant à Storlok (Gwerz Maro Jorj Jackson) que dans ta dernière cassette, nous trouvons des chansons engagées (Hunvre Europa) en passant par Kounnar Du. Peux-tu nous parler de ton engagement ?***

Bernez Tangi : Le terme d'engagement ne me plaît pas. Mais, quand on est vivant, on est forcément confronté à des problèmes politiques, sociaux ou culturels. J'ai essayé de traduire cet engagement dans le nom des groupes. Exemple Sklabez, je mets en valeur quelque chose de symbolique de la société dans laquelle on vit : pollution, gaspillage, désordre dans l'ordre apparent. « Pentothal », c'est l'usage pervers que l'on peut faire de la science aujourd'hui. (NDLR : c'est le sérum de vérité, injection dans certains états des Etats-Unis pour la peine capitale). Ceci apparaît aussi dans les thèmes et textes de mes chansons. Ceci dit, je n'ai jamais pris une carte dans une quelconque organisation.

P.B. : ***Es-tu un chanteur traditionnel ou un chanteur rock ?***

Bernez Tangi : J'estime que la tradition se reconnaît dans le fond et dans la forme. La tradition doit être une transmission et non une imitation. Ceci entraîne une évolution. J'ai été nourri de chants et de culture bretons et je les ai digérés à ma manière et les ai transmis à ma manière. Je pense donc qu'il n'y a pas rupture. En ce sens-là, je me sens dans la tradition.

Maintenant, si on regarde la forme de certaines chansons, on peut lui donner le qualificatif de « rock » au sens large.

P.B. : ***En 1986, tu avais organisé à Berrien « Gouel ar c'han ». Pourquoi n'y a-t-il pas eu de suite ?***

Bernez Tangi : « Gouel ar c'han » avait pour but de réunir des chanteurs et des chanteuses de langue bretonne qui interprétaient des chansons récentes (dans les dix dernières années) sans aucune distinction de style. Se sont réunis une vingtaine de participants dont le plus jeune avait quatorze ans. Des jeux bretons se déroulèrent l'après-midi. Les conditions techniques furent assez précaires. Mais malgré tout, ce fut une fête chaleureuse et dont certains des participants de l'époque ont fait leurs preuves depuis. Je pense notamment à Annie Ebrel et Kristen Nikolaz. Il n'y a pas eu de suite, surtout de ma part, à cause de problèmes de santé.

P.B. : ***Tu as aussi écrit des ouvrages en langue bretonne ?***

Bernez Tangi : En 1987, les éditions Skrid ont publié « Fulennoù an tantad » (les étincelles du brasier), recueil de poèmes. Le brasier désignant la vie et les étincelles les divers moments de celle-ci. Autrement, un grand nombre de poèmes sont parus dans l'anthologie de « Skrid » : Barzonegou. Dernièrement, j'ai appris que certains de mes poèmes ont été traduits dans une revue yougoslave en serbo-croate. Dans cette revue, on trouve aussi des poèmes de Gwernig, Per Denez et Gwendal Denez.

P.B. : ***Comment juges-tu le P.M.B. (Paysage musical breton) actuel ?***

Bernez Tangi : Il existe un tas de potentialités de jeunes chanteurs et chanteuses qui créent (Ebrel, Kristen Nicolas, Fanch Jézékel, Penfleps et d'autres encore) et qui malheureusement ont du mal à éclore du fait des difficultés matérielles et financières dues à la production et à la distribution. D'autre part, il semble que les clivages issus des années 90 opposant les « Jazzi », « les tradi », les rocky et les folkeux s'estompent. Ceci pourrait donner jour à une musique bretonne moins sectaire, plus fusionnelle donc plus créatrice.

P.B. : ***Peux-tu parler de ta dernière cassette ?***

Bernez Tangi : J'essaie de réaliser une fusion des différentes musiques que l'on peut entendre ici et maintenant en Bretagne. C'est ce que l'on appelle une cassette mercenaire, c'est-à-dire que pour chaque morceau j'ai fait appel à des musiciens différents pour réaliser des chansons différentes. Une chanson me tient particulièrement à cœur, c'est « Kabiten Bag » parce qu'elle donne l'impression que j'ai en vivant dans le monde d'aujourd'hui. Je ne crois pas vivre dans un monde de liberté et on nous rabat les oreilles avec la soi-disant libération des pays de l'Est. L'oppression est aussi ici mais elle prend des formes différentes et peut-être plus incidieuses.

Dans « Prezeg ar person mut » j'aborde le problème de la pollution dans le sens de la responsabilité individuelle plutôt que comme une fatalité qui nous tomberait du ciel.

Si les thèmes sont divers, c'est que je ne veux pas me prendre au sérieux ; ainsi dans « Ar c'hi, ar plac'h hag ar c'harr » qui tiendrait plutôt de la farce. *« Kest al lec'h »* résumerait un peu la dificulté que j'ai à me situer dans le monde d'aujourd'hui.

Puisque j'en ai l'occasion, à propos de cette cassette, il faut signaler que le premier tirage, dû à un support défectueux, nous oblige à le remplacer aux gens qui l'ont déjà achetée. Avis aux acheteurs de m'écrire ou d'écrire au Lagon Bleu, Kerelcum, 29690 Le Feuillée. Le Lagon Bleu va intenter un recours contre ce fournisseur.

P.B. : ***Comment vois-tu l'avenir de la culture bretonne de la Bretagne ?***

Bernez Tangi : Ce qui me gêne, c'est la division de la culture en îlots séparés. Il n'existe plus un tissu social qui soutient cette culture. Si elle doit survivre, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par un tissu social, qu'elle ne devienne pas une affaire de spécialistes dans de petits îlots de la société. Ceci ne se produira que s'il y a un changement de société qui ne soit pas seulement un changement de surface.

Pour ce, il faut changer le rapport avec la nature, changer le rapport avec l'instruction, changer le rapport avec l'économie, changer les rapports entre personnes.

Propos recueillis par Hervé Person

SELAOUIT



YOLANTA VAICAITIS n'est pas seulement la directrice de la Maison des Pays Baltes à Paris. Elle est aussi une chanteuse lituanienne au talent confirmé et reconnu. A l'initiative de l'UDB, elle se produira en Bretagne au mois de mai. Le 15 mai, elle sera en Ille-et-Vilaine (Rennes ou Saint-Malo), le 16 à Lorient (pour une conférence-débat), le 17 à Fouesnant (Maison communale) et le 18 à Paimpol (salle des fêtes).



LANGUE BRETONNE : La Fête nationale de la langue bretonne aura lieu les 17, 18 et 19 mai à Carhaix. Au programme de ce désormais traditionnel rendez-vous coorganisé par Emgann et Stourm ar Brezhoneg, des festou-noz et de nombreux concerts avec, entre autres, Youenn Gwernig, Gilles Servat, Kristen Nogues, EV, Penfleps, les Pires et leur rock-tsigane, les Gallois Mec Stevens et Bob Delyn, etc.

DICTIONNAIRE : Vefa de Bellaing, militante infatigable de la langue et de la culture bretonnes, signe un « Dictionnaire des compositeurs de musique en Bretagne » à paraître chez Ouest Éditions. On y rencontrera des musiciens non bretons qui ont puisé leur inspiration dans la matière bretonne, mais surtout de nombreux Bretons, parmi lesquels Paul Le Flem, César Franck, Roparz Hémon et, bien sûr, Alan Stivell... Un ouvrage qui a demandé cinq ans de travail à son auteur et qui, certainement, fera référence.

LONG JOHN SILVER, le groupe de chants de marins qui monte, qui monte, qui monte (deux disques à paraître chez Carrère), donnera de nombreux concerts cet été en Bretagne et se produira notamment au Festival du Chant de Marins de Paimpol (9, 10 et 11 août). Pour les organisateurs intéressés, il reste encore quelques dates de libres. Contacter Marylise Le Thiesque au 97.65.82.74.

DIBENN est un groupe trégorrois composé de trois musiciens et d'une chanteuse, Annie Ebrel, par ailleurs animatrice sur FR Tri.

Le groupe a remporté, haut la main, la 19e édition du Kan ar Bobl à Lorient et raflé le Grand Prix 91 : cinq mille francs qui constituent à la fois un encouragement et une aide qui permettra peut-être à Annie et ses compères de produire leur premier enregistrement.

GWENC'HLAN LE SCOUËZEC : « Évocations de la Bretagne Mystérieuse ».

Il ne s'agit ici ni de chants, ni de musique, mais de textes dits.

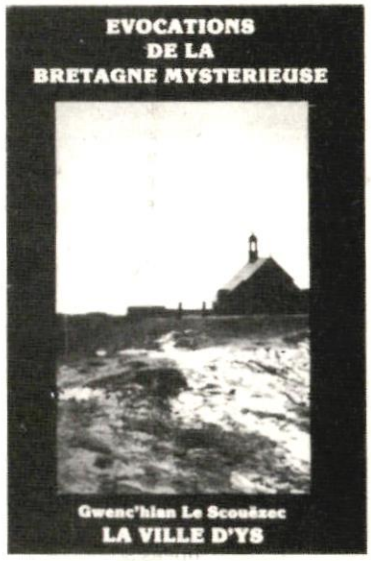
Les textes en question sont extraits du « Guide de la Bretagne Mystérieuse » de Gwenc'hlan Le Scouézec, dont vous avez sans doute entendu parler, ne serait-ce que par la publicité (involontaire) que lui a faite Jean Markale, condamné l'an dernier pour plagiat.

Deux cassettes sont parues à ce jour, enregistrées au studio du Lagon Bleu à La Feuillée : « Braspart et L'Arrez » et « La ville d'Ys » qui a reçu le prix de la meilleure K7 au Salon national du patrimoine sonore, en 1990, au Huelgoat.

Les textes dits le sont par l'auteur lui-même et par Anaïg Baillard-Gwernig et quelques plages musicales – on reconnaît par exemple « Douar Nevez » de Dan ar Braz – ponctuent l'ensemble très agréable à écouter.

Une suggestion : avant de partir à la découverte de la Bretagne, glissez Gwenc'hlan Le Scouézec dans votre autoradio, vous voyagerez « intelligemment »...

A commander aux Éditions Beltan, 29190 Brasparts.



BLEIZI RUZ : « En concert » (Escalibur CD 836, Diffusion Breizh).

Dix-huit ans ! Autant dire un bail ! C'est en effet cette année que Bleizi Ruz a atteint sa majorité (merci Valy !), un événement que le groupe a voulu célébrer en grandes pompes, d'abord avec une série de concerts à Brest, en janvier dernier, ensuite avec un disque, enregistré pour l'essentiel au cours de ces soirées, enfin



avec une grande fête, à laquelle participaient de nombreux amis de nos quatre Loups Rouges (1).

Majorité, mais aussi maturité. Je crois que l'on peut dire que la musique des Bleizi Ruz, au fil des ans, s'est bonifiée. Le disque « En concert » dure 56 minutes, autant dire 56 minutes d'un plaisir visiblement partagé avec les musiciens du groupe. Lesquels – Éric Lorziou, Loïc Le Borgne dont l'accordéon fait merveille, Ben Creach et Bernard Quillien – sont rejoints pour l'occasion, et sur deux titres, par l'extraordinaire conteur-chanteur Patrick Ewen, auquel on peut juste reprocher de se faire trop rare et trop discret en Bretagne.

« En concert », c'est la loi du genre, reprend des morceaux déjà parus sur d'autres disques des Bleizi Ruz, tels que « Ceth's Dance » ou « Coz Liorzou » mais fait surtout une large place à de nombreux inédits, parmi lesquels on remarquera tout particulièrement, outre les deux morceaux chantés par Patrick Ewen, « Voyajet M'eus e bro Vreiz », et avec les Loups, « Mab ar Brigant », un cercle circassien au titre sybillin, « CC 8558 + Half a Corner Beer », une très belle et très mélancolique valse « The Inside Passage » et l'incontournable vent d'Est, sous la forme d'une danse roumaine et d'un rond bulgare.

A noter que ce disque fait suite à l'excellent enregistrement « Live » des Djiboudjep (2) également paru chez Escalibur : le début, nous l'espérons, d'une intéressante collection que pourrait constituer le label de Yann Goasdoué.

JOHN BARRY : « Dances with Wolves » (Epic 46.75.912, Distribution Sony Music).

« Dances with Wolves » ou, si vous préférez, « Danse avec les loups » n'est pas seulement un superbe film de Kevin Costner, un film à voir absolument. C'est aussi une très belle musique signée John Barry, à qui l'on doit aussi les bandes originales d'« Amicalement Vôtre » ou du célèbre « Out of Africa ».

Magnifiques paysages et grands espaces, fantastiques chevauchées et combats sans merci, chasses au bison et grands sentiments, toute l'émotion de « Danse avec les loups » se retrouve dans la musique de John Barry, une musique puissante et prenante, qui vous fera revivre les grands moments du film.

Pierre MORVAN

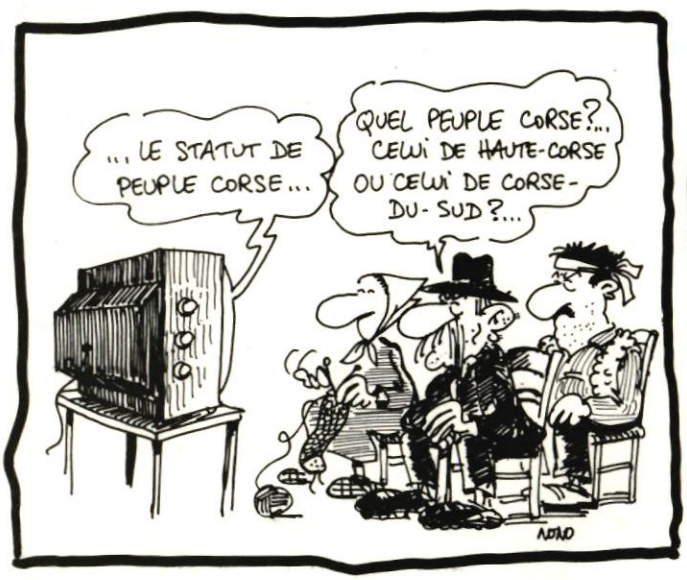
(1) Les Bleizi Ruz seront à Paimpol le 20 juillet pour la fête de Diwan, Noz ar Mor 91.

(2) Voir Le Peuple Breton d'avril 1991.

AVRIL 91...


J'AI ÉTÉ ATTENTIF AUX INCIDENTS DE JUIN DERNIER!
DES FAITS MINEURS!
BUCAREST - 18 AVRIL 91
NONO


LIBERTÀ, DOMINIQUE!
SI, PASQUALE!
COMPOSANTE DU PEUPLE FRANÇAIS
PEUPLE CORSE
NONO


... LE STATUT DE PEUPLE CORSE...
QUEL PEUPLE CORSE?... CELUI DE HAUTE-CORSE OU CELUI DE CORSE-DU-SUD?...
NONO


?!
NONO


ILS N'AURONT PAS L'ALSACE ET LES KOURILES
QU'EST-CE QUE C'EST?...
BORIS ELTSINE! IL REVIENT DE STRASBOURG!...
NONO


12 AVRIL 1961
IL Y EN A UN QUE JE METTRAIS VOLONTIERS SUR ORBITE!...
YOURI GAGARINE
CLAP CLAP CLAP
NONO

Voyage à Riga (Lettonie) de la délégation du groupe Arc-en-Ciel (2 au 5 mars 1991) du Parlement européen

La délégation était composée par Ulla Sandbaek, Francesco Speroni, Luigi Moretti et José Luis Linazasoro, dont voici le témoignage.

« A notre arrivée à Riga le 2 mars 1991, nous avons été accueillis par M. Indulis Strazdins, député du Conseil suprême de Lettonie, qui était accompagné par quatre journalistes qui nous ont prêté tout au long de notre séjour leur collaboration (notamment une équipe vidéo).

Dès notre arrivée, nous avons reçu une accréditation en tant qu'observateurs internationaux pour le référendum du 3 mars.

Pendant une promenade au centre de Riga après le dîner nous avons pu constater que *le siège du Conseil suprême est entouré d'un mur gardé par les milices locales*. L'accès était strictement contrôlé. Il y a encore de nombreuses barricades.

3 mars 1991

Les observateurs internationaux (112 au total) ont été soigneusement distribués dans tout le territoire. Notre délégation s'est rendue dans le sud-est du pays, dans les villes de Plavinas, Jekabpils et Livani. Nous avons visité une dizaine de bureaux de vote, où nous devions remplir un formulaire dans lequel nous faisions part de nos observations.



Lors de la fermeture des bureaux de vote à 20 h, nous avons pu assister au dépouillement des bulletins de vote à Jekabpils. Dans une zone où les Lettons et les Russes représentent 50 % chacun, le oui l'a emporté avec plus de 67 % des voix.

De retour à Riga, nous nous sommes rendus directement au Conseil suprême de la république, où une conférence de presse était annoncée pour 23 h. Les résultats partiels donnent une participation d'environ 85 %, une majorité de plus de 70 % pour le oui et une grande victoire dans la deuxième ville du pays, Daugavpils, où *avec seulement 13 % des Lettons, les oui ont atteint plus de 51 % des voix.*

4 mars 1991

A 9 h, nous avons assisté à la conférence de presse des observateurs internationaux qui a eu lieu au Conseil suprême. Sont intervenues les délégations norvégienne et danoise, la délégation allemande, l'observateur canadien, et, pour le groupe Arc-en-Ciel, Ulla Sandbaek et Francesco Speroni.



A 11 h a lieu la conférence de presse de M. Gorbanov, président du Conseil suprême de la Lettonie, qui lance un appel aux démocraties occidentales pour qu'elles continuent le processus de reconnaissance de la Lettonie.

A 12 h, le président Gorbanov invite les observateurs internationaux à une réception à l'hôtel Riga. Nous lui offrons un cadeau au nom du groupe Arc-en-Ciel.

A 14 h 15, nous nous rendons au comité de la Lettonie, qui est l'organe permanent du *Congrès des Citoyens de la Lettonie.* Nous sommes reçus par son président, Aigars Jirgens, et le secrétaire, Gunars Postnieks.

Le Congrès des Citoyens représente ceux qui avaient la citoyenneté de la Lettonie pendant la période 1918-1940 et leurs descendants. Ils ne reconnaissent pas la représentativité du Conseil suprême de la République de Lettonie.

Le grand débat politique actuellement en Lettonie tourne autour de la citoyenneté. Face à l'option 0 prônée par certains secteurs au Conseil suprême (accorder la citoyenneté à tous ceux qui habitent aujourd'hui en Lettonie), le Congrès des Citoyens propose : l'établissement d'un quota par an ; une résidence de 10 ans minimum ; une reconnaissance minimale de la langue ; refus de la citoyenneté d'autres pays.

5 mars 1991

A 10 h 30, au Conseil suprême, rendez-vous avec Sergeys Dimanis, président du *Comité pour les Droits égaux* (Equal Rights Committee). *Ce comité rassemble 59 membres communistes du Conseil suprême (sur 201 membres au total).*

Pour eux, les événements de janvier ont été provoqués par les nationalistes radicaux. Leur priorité est maintenant de stabiliser la situation, qui a été rendue beaucoup plus difficile après le référendum, car il a divisié la population.

Ils revendiquent une voie « centriste » qui contribue à changer la formule de souveraineté. Leur priorité est de se pencher sur les problèmes économiques avec la certitude que cela aura des répercussions sur le politique. *Dans la situation actuelle, ils considèrent que leur seule possibilité de survie est de signer le Traité de l'Union et de rester à l'intérieur de l'Union Soviétique.*

A 12 h 20, nous nous rendons au siège du *Front Populaire* à Riga, qui *rassemble 2/3 des députés au Conseil suprême.* Nous sommes reçus par son président Romualdas Razukas. *Le Front Populaire compte plus de 170.000 adhérents et est considéré comme une force nationaliste de type modéré.*

D'après M. Razukas, les résultats du référendum sont très positifs et montrent une évolution importante de la communauté russe de Lettonie. En ce qui concerne le problème de la citoyenneté, le Front Populaire considère que les résultats du référendum exigent un changement par rapport à la position qu'ils avaient adoptée au cours du congrès d'octobre 1990. *La citoyenneté devra pouvoir être octroyée à toute une série de catégories d'employés (police, gardes frontière, employés de ministères, etc.) qui se trouvent dans leurs postes depuis 1 ou 2 ans. Le but serait d'avoir un corps de fonctionnaires loyaux à la République.*

Leurs demandes aux démocraties occidentales sont, dans un premier stade, d'ouvrir des bureaux d'information dans les pays baltes et de favoriser les relations économiques directes avec elles.

En ce qui concerne l'internationalisation du problème balte, ils espèrent que la ratification par le Soviet Suprême de l'URSS de l'accord 4 + 2 et après qu'un accord sera conclu sur le retrait des troupes soviétiques de l'ancien territoire de la RDA, l'Allemagne pourra jouer un rôle



A 14 h, réunion avec la Commission des Affaires étrangères du Conseil suprême. La réunion a lieu en présence de son président, M. Vulfsons Mauriks, et de six autres membres.

plus actif. Dans l'immédiat, leurs espoirs se dirigent vers les pays scandinaves d'abord, et vers les pays de l'Est ensuite.

Ils demandent tout notre appui pour une conférence que les pays baltes comptent organiser à Reykjavik fin mars 1991 et pour que l'invitation qu'ils ont reçue pour assister à la réunion interparlementaire des pays du Benelux qui aura lieu en juin 1991, soit maintenue ».

J.L. LINAZASORO
(administrateur du groupe Arc-en-Ciel)

Tapie avec l'UDB ?

Début avril, dans une interview à « Libération », Bernard Tapie affirme que la politique *« devient de plus en plus importante »* et qu'il s'est engagé politiquement parce que *« c'est vraiment là que ça se passe »!*

Voilà du nouveau dans le bourg. Les médias convenables, les beaufs, les minets, les niais (vrais ou faux), les bœufs, les autruches, les sirpas locaux, les faux-culs de l'affairisme n'arrêtaient pas de nous bassiner avec la rengaine classique : la politique, c'est fini...

D'abord, ça pue, c'est dégueulasse de tous les bords. En plus, ça sert à rien ! Ya plus qu'un truc bien, c'est le chef d'entreprise. Lui, il est dynamique, imaginatif, consensuel, humain, irremplaçable, partenarial, informatisé, propre. Qu'il triche pour les impôts, les fausses factures, le travail noir... Qu'il écrase ses syndicalistes, son personnel, ses concurrents par tous les moyens, on s'en fout. C'est le résultat qui compte. Pas de politique. Le consensus sur la loi du marché. Du marché sur les pieds du voisin s'il le faut ! D'ailleurs les cocos de l'Est n'en voulaient pas. Ils en crèvent.

Manque de pot, voilà Tapie, le Rambo du tiroir-caisse qui crache le morceau sans mollir : la politique *« devient de plus en plus importante »*, dit-il... *C'est vraiment là que ça se passe ! »* On croit rêver, non ?

Pas question pour nous, évidemment, d'approuver telle ou telle position de Tapie, ni ses magouilles dans le cadre de l'OPA en direction des rescapés du congrès de Rennes, du côté de Marseille ! Mais on aimerait bien que son choix de faire de la politique en fasse réfléchir quelques-uns sur l'importance de la politique. En Bretagne aussi !

Quelle que soit l'image de la politique, il faut mettre la main à la pâte ! Le reste n'est que littérature niaise distillée par des naïfs primaires ou des politiciens. Dans l'intérêt de qui ?

Joël GUÉGAN

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

(à découper ou à recopier)

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à l'UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

COLLOQUE DE NANTES

Cassette-vidéo du Colloque International

« Bretons, en Europe demain... »

(Nantes - Juin 1990)

Durée : 3 heures - VHS
Prix : 80 F (95 F franco).
Commande : Breizh-Eco,
6 square de la Garenne, 95500 Gonesse. Document brut.

Le poids économique d'une Bretagne réunifiée, par Pierre-Yves Le Rhun, géographe à l'Université de Nantes.

Les chances de la culture bretonne, par Francis Favereau, professeur à l'Université de Rennes.

Les peuples minorisés de l'Hexagone et l'Europe, par Max Siméoni, député européen.

La Bretagne dans une stratégie maritime-atlantique européenne, par Yves Lainé, directeur du développement de la B.A.I.

La conquête vécue de l'émancipation des peuples, par Andis Lapinch, professeur à l'Université de Riga (Lettonie).

Le culturel et l'économique, par Nelly Maes, député de la Volks Unie (Vlaanderen).

Séminaire de formation sur la Bretagne

22 et 23 juin prochains à SAINT-MALO

sur le thème :

« L'Économie bretonne aujourd'hui »

1. L'aménagement du territoire : 10 ans de prises de position sur le terrain (H. Gourmelen).
2. L'économie bretonne aujourd'hui (Yann Fievet).
3. La réforme de la politique agricole commune (avec un responsable de la Confédération paysanne et Christian Guyonvarc'h, administrateur de groupe au Parlement européen).

Ouvert aux sympathisants ou adhérents de l'UDB. Possibilités d'hébergement sur place.

Inscriptions : 99.56.47.08, 16.1-39.87.31.64, 16.1-39.87.37.76 ; ou par minitel code Y.F. ; ou écrire à L. Le Bec, 25 avenue de la Borderie, 35400 SAINT-MALO.

NOUVEAUTÉS : Outre les problèmes écologiques bretons (37,50 F), toujours d'actualité, « La puissance soviétique et la mer », par une équipe de spécialistes des questions maritimes (110 F), et « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », par deux des mêmes spécialistes (97,60 F franco) ou comment faire fonctionner un arc atlantique centré sur Nantes.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ Nouveauté : « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc.) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » -- Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)